VOLUME IV. WINNIPEG, MERCREDI, 14 MARS 1917 NUMERO 44

Robertson M 1-17 à la Librairie Provinciale

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO., LTD.
619 Ave. McDermot
Téléphones - - Garry 4264-4265

Culture de Céréales

Cet article que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs de la province de Québec, est de la plume d'un manitobain qui a trente ans d'expérience et qui a été l'un des rénovateurs de la culture dans nos centres français.—La rédaction.

Entreprendre de prouver que notre province possède des terres à céréales est chose aussi facile que de démontrer que les rayons du soleil réchauffent la terre.

Les centaines de millions de minots de grains que chaque année suffisent à peine à transporter nos trois grandes lignes de chemins de fer le démontrent plus éloquemment et d'une façon plus convaincante que je ne pourrais le faire. Depuis 1877, nous n'avons fait autre chose que cultiver du blé, de l'avoine et de l'orge. On peut compter sur les cinq doigts de la main les années qui n'ont pas donné des rendements à stupéfier le monde entier. Aussi personne ne s'est avisé, ni ne s'avise, de nier l'extraordinaire fertilité de nos terres. Au cours de mes nombreux séjours dans la province de Québec, j'ai dit et redit à mes compatriotes les avantages qu'offre le riche sol de notre province. Les seules objections qu'on m'a faites ont été les suivantes: "Très bien, vous récoltez des milliers et des millions de minots de grain, mais en êtes-vous plus riches? Le coût d'une pareille culture n'atteint-il pas et ne dépasse-t-il pas souvent le revenu qu'elle vous donne? Vos cultivateurs ne sont-ils pas tous pauvres?

Rien de plus erroné, de plus faux que cela.

La culture de 500 acres, domaine ordinaire d'une bonne famille, requiert une quinzaine de chevaux, trois ou quatre charrues, deux herses, deux semeuses et nombre d'autres petites choses. Très bien. Voyons ce que coûtera dans la province de Québec la culture de 500 acres de terrain. 500 acres au Manitoba, cela vaut à peu près 600 arpents dans la province de Québec. Un cultivateur québecois possède rarement plus de 150 arpents. Donc un cultivateur manitobain représente quatre cultivateurs québecois. Or, pour cultiver 150 arpents, il faut bien quatre chevaux, une charrue, une herse, une semeuse. Pour quatre cultivateurs québecois, ça fait

16 chevaux
4 charrues
4 herses
4 semeuses

En résumé, l'exploitation de 600 arpents dans la province de Québec coûte plus cher que la culture de 500 acres au Manitoba. Et je ne tiens pas compte que les 600 arpents de la province de Québec doivent faire vivre trois familles.

Voilà pour le coût de la culture. Reste l'autre objection: la pauvreté de nos cultivateurs. A celle-là je réponds que nos cultivateurs sont à l'aise et que nous avons dans nos paroisses nombre de gens qui en vingt et trente ans se sont fait des fortunes qui peuvent avantageusement soutenir la comparaison avec celles des plus riches cultivateurs de la province de Québec.

Mais qui nous assure, dira-t-on, que vos terres produiront toujours si bien les céréales?

La culture mixte. Elle a fait ses preuves. Outre qu'elle assure la fertilité de nos terres, elle nous donne raison de croire qu'avant longtemps notre province sera la plus riche du Canada.

Nouvelle Invitation

Le Comptoir Agricole en est à son cinquième article sur le sujet si important de la colonisation.

Pouvons-nous faire quelque chose afin de seconder ses louables efforts?

Oui, et c'est très facile. Son article paraît en tête de la première page de la **Liberté**. Trois cents copies du journal sont envoyées dans la province de Québec et aux Etats-Unis, à ceux qui sont susceptibles de se déplacer. Connaissez-vous quelqu'un parmi vos parents ou vos amis qui serait peut-être intéressé à connaître ces renseignements, marquez d'un coup de crayon le premier article de la première page de la **Liberté**, enveloppez votre journal d'une bande de papier, adressez, collez un timbre d'un sou et expédiez. Sans que cela paraisse beaucoup, vous aurez fait un acte de patriotisme. Que sept ou huit cents de nos abonnés fassent de même et nous avons une magnifique campagne de propagande organisée.

C'est encore le plus court moyen de régler bien des questions fort actuelles d'où dépend notre avenir national, et davantage peut-être.

Ne songez pas à ce que fera votre voisin: faites comme si tout le succès dépendait de vous.

L'effort est-il vraiment au-dessus de vos forces??

Largeur de Vue

Nous conseillons fortement à nos abonnés de lire, en page du dimanche, l'article intitulé: "Les laïques et l'Eglise". Cet article est dû à la plume de Mgr L.-A. Paquet, P.A., V.G., du séminaire de Québec. C'est dire qu'il est de première valeur.

Nous y remarquons entre autres excellentes choses les paroles suivantes:

"Il (le laïque) proclame la vérité sans diminution comme sans "aigreur; il s'élève au-dessus des querelles de personnes; et dans ce "beau rôle chrétien, **il s'affranchit lui-même du joug déprimant des "partis.**" (Les caractères gras sont de la rédaction.)

Il n'est pas sans intérêt d'insister un peu sur ces paroles du savant prélat, mises en caractères gras. Elles sont d'une actualité de jour en jour plus grande, à mesure que les partis laissent de côté les programmes bien définis pour faire converger leurs énergies vers les choses qui peuvent le plus efficacement les conduire au pouvoir et les y maintenir.

Dire blanc et noir sur les mêmes questions, à quelques années d'intervalle, selon qu'ils sont au pouvoir ou dans l'opposition, cela leur devient de plus en plus facile.

Et cela devrait être une raison suffisante à elle seule pour affranchir de plus en plus les électeurs de l'esprit de parti rouge ou bleu.

"Il s'affranchit lui-même du joug déprimant des partis."

Cela ne veut certes pas dire qu'il soit défendu d'être rouge ou bleu en pratique, mais cela veut dire que l'électeur libre et intelligent ne doit pas se river à un parti, croyant que tout est bien dans son parti, et que tout est mal dans l'autre.

Les nôtres du Manitoba ont trop de graves question de religion et de langue en jeu dans l'arène politique pour ne pas mettre de côté l'esprit mesquin de parti politique étroit qui subordonne tout au succès du parti. En d'autres mots, pas de servilisme sous couvert de fidélité à un parti.

Si les partis avaient des programmes bien précis dont l'un serait évidemment bien supérieur à l'autre et auquel le parti resterait fidèle, passe encore: l'attachement serait alors très explicable, mais cherchez donc ce programme au milieu du fatras d'affaires sales que brassent les partis les uns après les autres.

Appliquons-nous plutôt à mettre dehors les faiseurs de métier pour les remplacer par des hommes intègres; ce sera encore la meilleure et la plus intelligente manière de faire de la politique.

Donc largeur d'esprit à l'endroit des partis politiques. Ne rougissons pas de **tourner notre capot** de temps à autre. Il n'y a pas de mal à cela, pourvu que ce ne soit pas pour cinq sous ou pour une bouteille de whiskey.

Autre Crime de Lèse-Majesté

Hier soir, en plein soleil couchant, près de notre bureau de poste Post office bilingue, — deux braves causaient d'un étrange événement arrivé à Saint-Boniface.

Je vous envoie certains bouts de la conversation qui me sont tombés dans les oreilles.

—C'est curieux, disait l'un, dans le numéro de la **Liberté** paru cette semaine, je n'ai pas vu l'adresse française que les Canadiens français de Saint-Boniface ont présentée au gouverneur-général, lors de sa visite au milieu d'eux.

—C'est bien simple pourtant, répliqua l'autre; la population de notre race avait chargé, je suppose, son maire anglais d'exprimer en anglais seulement au gouvernement l'amour passionné qu'elle a pour sa langue.

—Comment dites-vous? ajouta le premier. Que le maire ait parlé en anglais, lui, rien d'étonnant, c'est un anglais. Mais est-ce qu'il n'y avait pas là un sous-maire ou un échevin qui aurait pu saluer en français le gouverneur au nom du Saint-Boniface français?

—Je n'en sais rien, dit le second. D'abord, mon cher, y a-t-il un échevin qui sache lire le français à l'hôtel-de-ville-City Hall — bilingue, — de Saint-Boniface? Cette abstention prouverait un furieux doute; hormis que la gêne, la peur, la crainte de passer pour des "poilus", un certain tremblement et autres choses semblables les aient poussés tous à commettre ce qu'on appelle un crime de lèse-majesté contre la langue française.

—Ce crime, je n'y crois pas encore, continua le premier. J'attendrai le prochain numéro de la **Liberté**. Et si je n'y lis pas cette adresse, alors je lèverai les épaules d'étonnement, et le coeur me battra de découragement.

—Bah! dit le second, il ne faut pas se désespérer. A l'hôpital de Saint-Boniface, pendant sa visite, le gouverneur a bien voulu converser dans les deux langues officielles du Canada. C'est un bilin... guiste très distingué, lui, Monsieur le Gouverneur. Il est vrai qu'à l'hôpital, il y a tant de malades à consoler. Il faut leur faire plaisir... dans toutes les langues, si possible.

—C'est vrai, ajouta le premier; et j'y pense, à l'hôtel-de-ville de Saint-Boniface, il n'y a que des mourants, paraît-il. La langue anglaise seule peut suffire dans leur cas! Alors tout s'expliquerait!...

Le reste se perdit dans un formidable coup de vent.

UN PAS SOURD DE LA CAMPAGNE.

Commissaires d'Ecoles

Les nôtres ont répondu beaucoup plus nombreux que d'habitude à la convocation annuelle des commissaires d'écoles. Nous croyons y voir le résultat du travail de l'Association d'Education, et nous sommes heureux de l'en féliciter, car nos commissaires ont fait de la besogne fort pratique à cette assemblée générale.

Ils ont d'abord réussi à faire admettre un des nôtres au nombre des membres du Comité Exécutif. C'est M. J.-A. Marion, de Saint-Boniface. Il n'est sûrement pas indifférent que nous ayons là un des nôtres. Nous serons plus vite mis au courant du travail qui s'y prépare pour les réunions annuelles.

Les nôtres ont ensuite fait échouer deux ou trois mesures fort peu désirables. Nous avons présentement assez d'ennuis et de difficultés pour ne pas nous laisser forger de nouveaux carcans, quand nous pouvons prévenir cela.

Ensuite la délégation démontre que nous sommes quelque chose au Manitoba. L'impression de force est toujours prise en sérieuse considération par un certain monde.

Après la réunion, les commissaires présents se félicitaient d'être venus et se promettaient bien d'être au poste l'an prochain. Il est à souhaiter qu'ils réussissent à amener tous ceux qui cette année encore ont jugé bon de rester en arrière, et de laisser aux autres de leur préparer dans le silence de leur absence, des fers d'esclavage.

Comme disait un des commissaires présents, homme de gros bon sens, en voyant agir à la réunion certains personnages très remuants

"Mais ces gens ont l'air de dire: vous autres vous allez payer, "et nous, nous allons **runner** la chose."

Le français laisse à désirer, mais c'est de la vérité concentrée. Cette année, les nôtres ont eu à dire leur mot dans la manière de **runner** cette assemblée au moins.

Avis aux intéressés pour l'an prochain.

Invention Merveilleuse

—Encore une autre invention?

—Oui, et elle est merveilleuse; jamais vous n'avez entendu parler de chose pareille. N'oubliez pas que vous êtes au Manitoba, dans une province progressive et intelligente.

—Et qui est l'inventeur?

—Un professeur d'école Normale manitobaine. Ils ont déjà plusieurs perles à leur crédit, ces messieurs, mais ils ont rarement trouvé plus brillante affaire.

—Une nouvelle perle?

—Oui, et de quel beau feu d'ignorance elle brille; jamais ânerie pareille ne doit être sortie de la bouche d'un professeur.

—Mais, dites, de quelle invention s'agit-il?

—Allons, ne riez pas; il paraît qu'au moyen de cette invention on peut faire sortir les âmes de l'enfer.

—Sortir les âmes de l'enfer?!...

—Oui, paraît-il.

—Et qui a trouvé cela?

—Un professeur de l'Ecole Normale du Manitoba, vous dis-je.

—A-t-il un monopole.

—Ah! pour sûr; vous comprenez qu'on ne cède pas facilement aux autres un pareil brevet. Cependant, remarquez bien une chose: la machine ne fonctionne que mue par les catholiques.

—Oh!

—Oui, c'est bien cela, moyennant une certaine somme d'argent les catholiques font sortir les âmes de l'enfer.

—Mais non, quand une fois les âmes sont aux griffes des démons, c'est pour l'éternité. C'est la foi catholique: jamais on n'a entendu dire autre chose.

—Mais vous n'êtes pas encore déniaisés, vous n'êtes pas tous passés par notre superbe école normale manitobaine. C'est qu'ils sont malins, ces professeurs: ils ont plus d'un tour dans leur sac. Nos enfants ont donc appris le tour de faire sortir les âmes de l'enfer.

—Et ce tour?

—Il s'agit d'y mettre le prix. Le prix sera plus ou moins considérable selon que l'âme sera plus ou moins profond dans l'abîme, je suppose, mais enfin, en y mettant le prix on peut tirer les âmes de l'enfer. C'est la nouvelle doctrine enseignée à l'Ecole Normale. Cette docte affirmation est tombée des lèvres d'un de nos très modernes professeurs, en réponse à une question posée par un élève qui fréquente ces cours d'école normale.

Les catholiques présents ont eu un murmure de protestation qui montrait éloquemment que le brevet n'était pas de leur goût, mais l'invention était lancée, elle n'a pas été retirée. Ce qui est dit, est dit, quoi! On n'est pas professeur d'école normale pour rien! Mais, croyez-vous que le public paye de gros salaires à ces messieurs pour enseigner ce que tout le monde connaît; il faut bien faire du nouveau. Autrement, ça sent le vieux.

—C'en est, en vérité, mais le brevet ne vaut pas cher; m'est avis que le public n'en a pas pour son argent.

—Vous êtes bien difficile! Ignorez-vous que nous avons tout ce qu'il y a de mieux en fait d'enseignement pratique moderne, national, athée, etc., etc.

—Vraiment? Je l'ignorais.

—Arriéré, va!!

AU PARLEMENT PROVINCIAL

QUESTION UNIVERSITAIRE

Nous donnons ci-après les résumés des discours prononcés par nos députés de langue française sur la loi de l'Université d'Etat à la Législature manitobaine. Nous croyons par là rendre justice à nos défenseurs en faisant connaître à la population catholique de cette province leurs fières revendications de nos droits.

Discours de M. Joseph Hamelin

Le gouvernement prétend s'arroger le droit de contrôler absolument l'éducation primaire et secondaire. Si les chefs de famille de notre province songeaient un peu à l'importance de la loi soumise à cette chambre ils ne l'approuveraient certainement pas.

Le droit de choisir les éducateurs des enfants et de surveiller leur éducation appartient d'abord aux parents. Ce droit est inaliénable et ne peut être délégué ou cédé à qui que ce soit. Ce n'est que dans le cas de crime ou d'incapacité que ce droit peut leur être enlevé.

L'Etat ne peut avoir sous ce rapport d'autre droit que celui de protéger et d'aider les parents dans l'accomplissement de ce devoir si important.

Les plus grands hommes d'état anglais, les plus profonds penseurs de l'Angleterre se sont opposés de toute leur force contre l'accaparement de l'éducation par l'Etat. Certes, l'Etat a le droit d'intervenir dans les questions d'éducation, mais il n'a pas le droit d'en prendre le monopole absolu. Ce monopole est contraire au droit des parents, au droit naturel et à la liberté britannique.

Un instinct naturel devrait révolter les parents contre cette loi spoliatrice. Le gouvernement livre aux mains des agitateurs politiques ce puissant instrument de l'éducation. Nos gouvernants devraient au moins rester dans les limites permises en ne prenant pas le contrôle exclusif de l'enseignement. Ils agissent contrairement au bien être et au progrès du pays.

On peut juger des sentiments de la population catholique de la province à ce sujet en considérant que depuis trente ans, ils ont maintenu à leurs frais leurs écoles séparées. Cette fermeté dans leurs convictions, cette foi si active, s'imposent à la profonde sympathie de tout homme qui sait apprécier la sincérité religieuse, la grandeur d'âme et l'honneur.

Sir A.-T. Galt, l'un des Pères de la Confédération, disait: On ne peut faire de plus grande injustice à un peuple que d'imposer à ses enfants une éducation contraire à leurs principes religieux.

L'hon. T.-H. Johnson, interrompant. — Dites-vous que l'éducation universitaire est obligatoire?

M. Hamelin. — Je proteste contre le monopole de l'Etat en matière d'éducation. Si l'université est sous le contrôle de neuf directeurs nommés par le gouvernement, cela constitue un monopole.

Discours de M. Aimé Bénard, député d'Iberville

La religion ne trouve que très peu de place dans une université ou une école de l'Etat. La religion est cependant un facteur de première importance dans la formation morale de l'enfant ou du jeune homme. Il ne peut y avoir de véritable éducation sans religion. L'école devrait être embaumée d'une atmosphère religieuse; le jeune étudiant doit y respirer l'atmosphère de la famille. Si elle appartient à un autre dénomination, il n'y aura pas confiance. Il ne la respectera pas si elle n'appartient à aucune dénomination.

Laissez-moi vous citer les paroles d'un homme d'Etat et d'un grand penseur, connu dans son temps sous le nom de "grand-vieillard", M. Gladstone, premier ministre de l'Angleterre.

M. Gladstone dit: "Dans mon opinion, un système de religion non-confessionnelle établi par ou sous l'autorité de l'état est un monstre".

Au sujet de ce système élastique de religion dont on veut saturer les écoles de toute dénomination, écoutons les paroles de lord Salisbury. La citation est plus longue, mais elle est intéressante, et couvre la question en litige.

Lord Salisbury dit: "Un certain nombre de personnes ont inventé ce que je pourrais appeler une religion brevetée compressible qui peut être comprimée dans toutes les consciences, et **ils prétendent que cette religion devrait être la seule enseignée dans toutes les écoles de la nation**... Il n'y a qu'un sain principe dans l'éducation religieuse auquel vous devriez adhérer et que vous devriez appliquer avec vigueur contre les accommodements des hommes officiels, et c'est celui qu'un parent, à moins qu'il n'ait perdu son droit par des actes criminels, a le droit inaliénable de déterminer l'enseignement que son enfant devra recevoir sur les sujets les plus sacrés et les plus importants.

Y a-t-il ici un parent chrétien appartenant à aucune confession religieuse qui ne dira pas que lord Salisbury a raison et que ne déplorera avec moi le manque de religion dans nos écoles de l'Etat et dans nos universités. Je fais appel à tout homme qui a le respect de sa foi chrétienne et un réel amour pour ses enfants.

Vous voyez que je tire mes témoignages de sources protestantes et des meilleures de ces sources. Il est réellement étonnant de constater combien un bon protestant et un bon catholique voient les choses d'un oeil si peu différent.

Théodore Roosevelt, président des Etats-Unis, dont la réputation d'homme instruit et de penseur ne saurait être niée: "Dans ce pays nous sommes fiers à juste titre de notre système d'éducation si répandue et si populaire... Mais ce système n'est pas suffisant en lui-même. Nous devons cultiver l'esprit mais il ne suffit pas de cultiver l'esprit. Avec l'éducation intellectuelle nous devons acquérir l'éducation spirituelle qui devra faire tourner à profit l'éducation de l'intellect. Un homme dont l'intellect a été puissamment développé, mais dont l'éducation morale a été négligée devient d'autant plus dangereux pour la société qu'il a acquis davantage de puissance."

Wellington fait encore ressortir davantage cette idée de Théodore Rossevelt touchant le danger de l'éducation intellectuelle sans l'éducation spirituelle, lorsqu'il dit: "La science sans religion tend à faire de l'homme un habile démon."

L'évêque Williams, de Michigan, a établi le rapport qui existait entre l'assistance décroissante aux exercices religieux et le système irréligieux de nos écoles publiques.

L'Eglise épiscopalienne appelée "Living Church", a publié plusieurs lettres de ses membres, demandant plus d'enseignement religieux dans les écoles.

Ici même à Winnipeg, certains ministres ont déclaré du haut de la chaire, que les catholiques avaient raison de demander plus de religion dans les écoles.

Suivant nos vues, la religion ne doit pas être reléguée à la dernière demi-heure du jour. Non, elle doit pénétrer toute l'éducation; elle doit être unie à l'instruction comme l'âme est unie au corps.

En conséquence nous demandons la liberté de placer plus de religion dans notre éducation universitaire, et nous sommes convaincus que par là nous contribuons au vrai progrès de l'éducation supérieure, au plus grand bien de la province, à la formation d'un meilleur et d'un plus grand Manitoba.

Nous publierons le discours substantiel de M. P.-A. Talbot, député de La Vérendrye, dans notre numéro de la semaine prochaine.

A DROITE ET A GAUCHE

"It is the French-Canadians only who have an advantage over the others. Billet them in a French village and they are at once at home with the inhabitants. **Their Louis XIV accent does not differ much from ordinary French.**" — Lord Northcliffe, dans un article intitulé "The Army of the Maple Leaf", paru dans le **Times** de Londres et reproduit par le **Free Press**.

Lord Max Aitken, qui parlait dans son livre de patois canadien-français fera bien de s'aller informer auprès de Lord Norcliffe.

Pourrait aussi profiter de la science de Lord Northcliffe le scribe du **Free Press** qui écrivait un jour que notre parler est un patois se rapprochant beaucoup du breton.

* * *

Crise politique en France. Rien d'étonnant. Ce qui l'est, c'est que nous n'en ayons pas vu plus souvent depuis le début de la guerre. Le changement de gouvernement existait chez nos cousins de France à l'état d'épidémie.

* * *

Il y a surplus d'officiers canadiens en Angleterre.

Deux raisons à cela: 1o Trop de simples pekins ont été faits officiers; 2o Les autorités militaires anglaises n'ont pas éprouvé le moindre scrupule à donner des officiers anglais aux troupes canadiennes.

* * *

Enver Pacha affirme que les Turcs fuient en Mésopotamie, devant les troupes anglaises, par stratégie.

Ce n'est probablement pas cette stratégie-là qui donnera la victoire au Turc.

LE COIN DES DAMES

COMME l'écho, je répète: c'est le carême, faisons pénitence. Depuis dix jours ces quelques mots-là d'une magique puissance résonnent à nos oreilles comme un glas pour nos passions. Le jeûne est très efficace pour mortifier notre corps, c'est juste; mais pour ceux qui en sont libérés, il est d'autres pénitences qui valent aussi énormément pour le bien de l'âme et qui souvent sont plus difficiles à accomplir que de s'astreindre à la ration de la nourriture.

Mais que le diable est fin! S'il redouble de vigueur pendant ce temps salutaire, pour nous empêcher de plaire à Dieu, il faut dire qu'il est bien penaud parfois. Ainsi le matin, que d'artifices il emploie pour nous faire manquer la messe; il sait bien que nous allons chercher du renfort pour le vaincre dans la journée.

Puis on prend la ferme résolution de faire souffrir son palais, en ne lui permettant aucune douceur, depuis le mercredi des cendres jusqu'à Pâques. Cela suffit pour que l'on soit obsédée du désir de se procurer les bonbons appétissants, les chocolats succulents dont débordent les vitrines qui sont sur votre chemin. Le démon, de sa voix qui se fait insinuante, nous dit: "Manges-en, manges-en, tu feras d'autres plus grands sacrifices et qui seront plus agréables à Dieu." De son côté, notre bon ange, qui veille aussi, nous souffle: "Abstiens-toi de cette petite satisfaction, car tu ne saurais arriver à de grandes choses si tu ne t'accoutumes aux moindres."

Alors, vite, on chasse la tentation, et il nous semble voir toute la rage du démon s'enfuyant et grinçant des dents.

Pourtant, que sont ces bénignes privations en comparaison des luttes que l'on a à soutenir contre les épreuves grandes et petites de la vie, contre les humiliations, contre son tempérament, contre son amour-propre, et quoi encore mon Dieu?

Souvent on nous dit des paroles choquantes, blessantes. De ce qu'on aurait envie de répondre, de rendre coup de langue pour coup de langue. C'est le carême, on se tait, et au-dedans un bon "Pour vous, mon Dieu", couronne la petite victoire sur soi-même... Un autre, ou une autre vient se mêler de vos affaires, ça vous brûle la peau. Allons, c'est le carême: on se clot les lèvres bien serrées, de peur qu'en les laissant libres elles ne lancent des flèches...

Mais rien n'est plus malaisé à supporter que certaines humiliations qui sont, paraît-il, d'un grand avantage pour l'avancement spirituel d'un chacun... Oh! ces petites piqûres faites à notre amour-propre, c'est raide quelquefois! Ça gratte, ça gratte, jusqu'à ce que ça ne gratte plus quoi!

Puis, ne vous est-il jamais arrivé d'avoir reçu une bonne leçon par un seul mot bien appliqué, pour une étourderie commise? Ça porte si bien aplomb que vous en avez le coeur tourné parfois, pour toute une semaine...

Voilà, me semble-t-il, autant de choses qui me paraissent plus dûres à digérer que tous les poissons du carême. Je dirai, comme un bon vieux médecin de chez nous, qui avait eu les fièvres typhoïdes: "Des fièvres typhoïdes, on en meurt ou bien on vient fou: **je connais ça, je les ai eues** "

Puis donc que pendant le carême on apporte tant de bonne volonté, de courage, que l'on fait tant d'efforts pour se vaincre, — tellement qu'on croit avoir parfois commis des fautes contre lesquelles on aura le plus lutté; — pourquoi ne continuerions-nous pas, ces quarante jours passés, à pratiquer cette "gymnastique morale..." Sûrement, nous arriverons de la sorte à accepter plus facilement les choses désagréables et non moins inévitables de la vie. Un coup de coeur, et essayons, voulez-vous, mes amies?

JACQUELINE DES ERABLES.

4 mars 1917.

A LA MAISON

EN ce temps de guerre, la vie est difficile, car les recettes vont diminuant, tandis que les dépenses vont augmentant. Cet état de choses nous rend soucieuses et il est grandement temps de penser à économiser.

Puisque nous voulons être des ménagères expertes, interdisons le moindre gaspillage; surveillons surtout la cuisine; c'est là que se fait le plus de dépenses inutiles. Après tout, nous sommes en carême, et si en tout temps la modération dans le boire et le manger est la condition d'une bonne santé, dans ce temps de pénitence elle est absolument nécessaire. A la besogne, chères lectrices, c'est bien le temps de nous habituer à la privation. Ecartons de notre table, ces petits plats délicats et dispendieux qui ne sont bons qu'à fatiguer l'estomac; notre santé n'en sera que meilleure, notre bourse un peu plus lourde.

Pour nous encourager à économiser en faisant faire pénitence à notre gourmandise, repassons des faits d'histoire qui prouvent que l'abstinence prolonge l'existence. Saint Antoine vécut, dit-on, jusqu'à 104 ou 105 ans, en ne prenant chaque jour, que douze onces de pain et d'eau. Saint Epiphane, Jacques l'Ermite, Siméon le Sylite, tous personnages très sobres, ont vécu dans une abstinence parfaite et dépassèrent cent ans. Ainsi les grands mangeurs, les amateurs de bons vins et de petits plats, ne deviendront jamais "macrobiens".

Une femme célèbre par sa position sociale, membre de plusieurs sociétés de bienfaisance et remarquable par ses écrits sur l'économie, prêche avec raison un régime alimentaire très économique, conformé à l'hygiène et presque nécessaire à la cruelle époque que nous traversons. Elle conseille un seul repas de viande par jour, mais par contre beaucoup de soupes, aux légumes de préférence; des légumes en quantité, des fruits secs, du laitage et du macaroni au fromage ou aux tomates (le macaroni donne des plats très succulents). Elle vante aussi les propriétés nutritives des noix sous toutes les formes. Les noix ne coûtent pas cher et sont un excellent substitut à la viande.

En suivant ces conseils dictés par les nécessités de la guerre, nos familles, loin de souffrir de ces privations forcées, ne s'en porteront que mieux. En les voyant si bien, nous serons convaincues de la vérité de cette maxime: "Savoir vivre c'est s'empêcher de mourir".

GERTRUDE.

QUESTIONS ENFANTINES

"La propreté est la moitié de la santé", a dit un hygiéniste; j'ajouterai: la saleté signifie danger, quand il s'agit des enfants. Il faut donc, pour conserver les forces de ces petits êtres frêles, maintenir sur eux et autour d'eux une propreté minutieuse. Songez donc qu'un enfant dont on soigne la peau avec de l'eau et du savon pur n'aura pas, plus tard, besoin de recourir au secours des cosmétiques pour obtenir un teint frais. L'eau est à la portée de tout le monde, le savon aussi, et il est beaucoup plus important de se laver la figure et les mains que de laver ses habits.

Les enfants, surtout, jouent souvent dans des endroits sales pleins de poussière; leurs mains prennent les germes qui traînent partout; aussi on ne devrait jamais leur permettre de se mettre à table sans se laver les mains, car ils peuvent infecter les aliments.

C'est dans la propreté que l'exagération est permise. C'est si beau un enfant propre! Il peut être en guénille, mais si son visage est bien lavé, ses mains nettes, ses cheveux bien peignés, il séduit, il attire, on l'aime, tout mal habillé qu'il est.

Cependant, il faut de la force de volonté et de la patience pour tenir les enfants propres, car il faut répéter tous les jours la même chose, et souvent plusieurs fois par jour: "Lavez-vous les mains".

Les bains qui sont absolument nécessaires aux petits bébés ne doivent pas être abandonnés pour l'enfant qui marche. La chose est surtout nécessaire en été. Il ne faut pas donner de bains très chauds ou très froids; les bains tièdes sont les meilleurs, mais ne baignez jamais un enfant après qu'il a mangé.

Pour les tout-petits bébés, du savon fortement parfumé ou trop de savon, causent souvent une pénible irritation de la peau. Dans ce cas, il faut arrêter tout usage de savon et donner au bébé des bains de son.

Gertrude.

DE LA MODE

A celles qui aiment la vie du dehors, le paletot tricoté en laine est indispensable. Pour le tricoter à la maison, on achète un bon patron et on tricote suivant la dimension, choisissant un point préféré; ainsi on s'épargne la peine de compter les mailles.

* * *

Une note nouvelle est donnée à la jaquette des costumes tailleurs par des fronces à la taille, ce qui fait paraître la taille plus mince.

* * *

Pour les tailleurs et robes-couturières, les teintes sombres sont favorisées. Les tons de bourgogne, de bleu foncé, de vert sombre, avec une tendance vers le beige. Pour les robes du soir, c'est tout le contraire: le vermillon combiné avec le tissu d'argent. Le tulle citron, les tissus bleus, du bleu horizon jusqu'au bleu nuit, relevés de pierreries, sont d'un effet irrésistible.

* * *

Parmi les étoffes d'été qui seront les plus à la mode, l'organdi tient toujours la première place; puis viennent les zephyrs, la mousseline avec ses nouveaux dessins imprimés ou brodés et le crépon avec ses jolis coloris et dispositions de rayures, damiers ou mignons bouquets.

RECETTES

Macaroni aux Tomates (No 1)

Ingrédients: ½ paquet de macaroni; 1 boîte de tomates en conserves; 1 cuillerée de beurre; 2 cuillerées à soupe de farine; sel et poivre.

Préparation: Faites bouillir le macaroni, égouttez dans une passoire, arrosez d'eau froide pour le blanchir, et secouez-le pour l'assécher. Faites bouillir les tomates pendant 10 minutes, et passez-les à travers un tamis. Faites fondre le beurre, ajoutez la farine, mélangez bien, ajoutez les tomates et agitez jusqu'à ce que la préparation épaississe. Assaisonnez de sel et de poivre, ajoutez le macaroni, remuez légèrement, faites chauffer et servez.

* * *

Macaroni aux tomates (No 2)

Ingrédients: ½ paquet de macaroni; 1 boite de tomates en conserves; sel, poivre et beurre; miettes de pain.

Préparation: Faites bouillir le macaroni, égouttez dans une passoire, arrosez d'eau froide pour le blanchir, et secouez-le pour l'assécher. Placez un rang de macaroni dans un plat à pouding bien beurré, couvrez de tomates, assaisonnez de sel et de poivre. Répétez jusqu'à ce que le plat soit rempli. Répandez sur le dessus des miettes de pain avec quelques petits morceaux de beurre. Faites cuire lentement pendant une heure.

* * *

Macaroni à l'Italienne

(Pour 6 personnes)

Ingrédients: 1-3 de paquet de macaroni; 1 tasse de lait; 2 cuillerées à soupe de crème; 2 cuillerées à soupe de beurre; 1 cuillerée à soupe de moutarde; 1 cuillerée à soupe de farine; sel et poivre; 1-4 de livre de fromage.

Préparation: Faites bouillir le macaroni, égouttez-le dans une passoire, arrosez d'eau froide pour le blanchir et secouez-le pour l'assécher. Mettez le lait dans une bouilloire double, mélangez ensemble la farine, la moutarde et le beurre, et agitez dans le lait bouillant. Ajoutez l'assaisonnement, la crème et le fromage râpé. Versez cette préparation sur le macaroni et servez immédiatement, car si vous laissez la sauce et le macaroni reposer trop longtemps après avoir été mélangés, votre mets sera gâté. Si donc vous ne pouvez servir immédiatement, gardez-les chauds, dans des plats séparés.

E. R.

AU COLLEGE

Le silence absolu que nous avons gardé tout l'hiver au sujet de notre équipe de hockey pourrait induire quelques-uns à croire que nous avons honte de la mentionner. Qu'ils se détrompent. Nous sommes fiers de nos joueurs et nous avons raison de l'être. Ils ont affronté de redoutables adversaires et sont toujours sortis de la lutte en mettant à leur crédit une nouvelle victoire. Comme le langage des chiffres n'admet pas de réplique, permettez-moi de donner ici le résultat de la 1re série de la ligue intercollégiale:

	G	P	%	P	C
St-Boniface..	5	0	1.000	20	5
Medicals	4	1	.800	24	21
Schools	3	2	.600	23	17
St. John	2	3	.400	13	18
Agriculture..	1	4	.200	10	17
Engineers ...	0	5	.000	8	30

D'après le règlement des années précédentes, nous serions déjà en possession de la coupe. Mais, cette année, les représentants des collèges ont eu la fantaisie de statuer que les trois premiers clubs devraient jouer une seconde série pour décider du championnat. Si encore cette 2me série avait été arrangée selon les règles du bon sens. Mais... passons...

Samedi donc, à 2.30 heures, environ 300 personnes se rendaient à l'Arena pour encourager notre légère et rapide équipe. Tous nos joueurs étaient en parfaite condition, et, sans témérité aucune, confiants dans le succès final. Leur espérance et la nôtre, loin d'être trompée, fut même dépassée; car nos adversaires eurent le déshonneur du Wa-pi-tou, tandis que nous comptions quatre points.

Pour un détail, ce n'est vraiment pas mal.

Nos joueurs se sont signalés par un jeu d'ensemble vraiment merveilleux. Bénard n'a sûrement pas son pareil pour attirer à lui les défenses ennemies et passer ensuite la rondelle, ni trop tôt ni trop tard, à l'un de ses compagnons presque toujours à découvert. Et alors, si Collins parvient à s'en emparer, sans dire ni un ni deux, il vous la lance sur les buts avec une rapidité vertigineuse. Brrr! Dieu merci! je ne suis pas gardien de buts.

Si nos joueurs avaient du jeu d'ensemble, ils avaient aussi du jugement, ou plutôt de la tête, et ils s'en sont servi. A ce point de vue, mentionnons Armand Goulet. Il semblait faire continuellement du calcul mental. Ce doit être un fameux mathématicien. Toujours est-il qu'il était continuellement à la bonne place pour nuire aux uns et aider les autres. Il dirait sûrement avec Friedinard: c'était superlificotanteux.

Au jeu d'ensemble fait avec sang-froid, il faut ajouter le courage et la résistance. Voyez le plus petit, Ed. Laflèche. Il va et vient continuellement sans s'arrêter un instant et sans craindre ni les petits ni les gros. C'est à se demander s'il n'est pas fait de fer ou, au moins, s'il n'a pas des poumons automatiques.

Mais que dire de notre défense? Tout est dit par le résultat de 4 à 0. Cependant, les Medicals avaient sur leur équipe, Stan Herbert, le fameux centre des Vics, possesseurs de la coupe Allan.

Tit-Paul fut remarquable par la justesse de son coup d'oeil et son habileté à faire son chemin en attirant les adversaires d'un côté du patinoir, pour s'élancer ensuite, à toute vitesse, de l'autre.

Gros-Joe était un obstacle infranchissable, tant par la longueur de son bras que par la respectabilité de sa stature. Chose surprenante! l'ami Joe sait être léger quand il s'agit de faire un coup vif ou une descente. Nos félicitations!

Et Paul Prince? Il s'est montré bon capitaine et bon gardien de buts. On dit qu'il désirait ardemment remporter la victoire. Ça se comprend.

Tous nos joueurs méritent nos plus sincères félicitations. Je donnerais cependant la palme à Collins, à Bénard et à Paul Laflèche. A Collins pour sa rapidité et ses beaux lancers, à Bénard pour son habileté à manier le bâton et à Paul Laflèche pour son travail effectif.

* * *

Au fil de la plume

Nous avons fait tous les points et tout le bruit. Lequel a été la cause de l'autre?

* * *

Brr! est-ce un boulet de canon ou Gros Joe? Ce qui est certain, c'est que jamais pareille masse n'est allée aussi rapidement.

* * *

Les Medicals, voyant qu'ils ne pouvaient pas faire de points, ont voulu montrer... les poings. Mais ils n'ont pas eu plus de succès que devant nos buts.

* * *

Non contents de disséquer dans leurs laboratoires, les Medicals voulurent disséquer sur la glace. Mais ils s'aperçurent qu'ils n'avaient pas affaire à des morts.

* * *

Paul Laflèche avait un gros mal de tête. Pourquoi n'allait-il pas demander quelques pilules aux Medicals?

* * *

Nous remercions cordialement tous ceux qui ont bien voulu venir nous encourager, et, tout particulièrement, les membres de l'Union Canadienne.

LA CRISE DU HOME RULE

La sortie de M. Redmond et de ses partisans de la chambre a créé une situation très grave. — Les Nationalistes feront de leur mieux pour bloquer la machine parlementaire.

Londres, 8. — En attendant que les nationalistes irlandais prennent une décision au cours d'une réunion fixée à deux heures aujourd'hui, on envisage avec anxiété et incertitude l'issue de la nouvelle crise du Home Rule. La sortie de M. Redmond et de ses partisans de la Chambre a créé une situation que l'on considère en certains milieux comme aussi grave qu'aux pires jours de la lutte du Home Rule.

Quelle sera l'attitude des Irlandais? Vont-ils se retirer complètement du parlement ou y siéger encore? S'ils décident de rester à la Chambre, on tient pour certain que leur attitude sera très hostile au gouvernement. Les Nationalistes considèrent que Lloyd-George a voulu par son discours concilier l'opinion étrangère et mettre les Nationalistes dans une mauvaise posture. Ils sont d'avis qu'ils sont victimes d'une grande injustice.

Le "Morning Post" dit que les Nationalistes ne feront probablement rien pour nuire à la poursuite de la guerre, mais ils mettront des entraves tant qu'ils pourront dans la machine parlementaire.

Le "Daily Telegraph" croit que le parti de Redmond fera activement de l'opposition et tentera de rendre intenable la position du gouvernement dans l'intention d'amener une élection générale.

Le "Chronicle" et le News" se plaignent avec amertume du discours de Lloyd-George au sujet de l'insistance avec laquelle l'orateur a répété qu'il ne faut pas user de coercition à l'égard de l'Ulster. Ces journaux déclarent que les Nationalistes ne peuvent accepter le projet d'une Irlande tronquée et qu'il eût mieux valu ne pas formuler cette offre puisqu'elle pouvait produire seulement de l'irritation.

Les Poudres de Miller contre les Vers ne peuvent nuire même à l'enfant le plus délicat. Tout enfant qui souffre des vers peut prendre ce remède sans éprouver la moindre crispation à l'estomac et trouvera en lui un prompt et efficace soulagement. Ce remède lui assure la disparition de cette peste qui cause tant de souffrances et met en danger tant de vies.

L'ANGLETERRE DEMANDE DE L'AIDE
AUX CULTIVATEURS CANADIENS

Elle a besoin de vivres—
pour ses armées en campagne,—pour ses ouvriers aux fabriques de munitions,—aux chantiers maritimes,—aux mines.

LE DANGER EST PRESSANT—ET VOUS POUVEZ AIDER

SAVEZ-VOUS—
que si le prix des vivres monte toujours, c'est parce que les approvisionnements du monde baissent?

SAVEZ-VOUS—
que le seul moyen d'éviter une famine mondiale, c'est d'augmenter la production?

SAVEZ-VOUS—
qu'une disette de vivres serait un plus grand désastre pour l'Empire et ses Alliés que des défaites sur le champ de bataille?

VOUS POUVEZ—
aider à contrecarrer les efforts désespérés des sous-marins allemands sur les hautes mers.

COMMENT?—
en aidant à cultiver jusqu'au dernier pied de terrain cultivable au Canada—pour en tirer jusqu'à la dernière livre de vivres.

ET RAPPELEZ-VOUS—
que nul ne peut dire qu'il a fait sa part, s'il n'utilise à sa pleine capacité la terre qu'il peut avoir—que ce soit un simple jardin, une ferme ou un ranche.

Produits Agricoles Demandés pour l'Exportation
BLÉ,
AVOINE,
BOEUF,
BACON,
FROMAGE,
OEUFS,
BEURRE,
VOLAILLES,
FÈVES ET POIS,
LAINE,
LIN ET FILASSE DE LIN,
LÉGUMES SECS

POURQUOI S'ADRESSE-T-ON SPÉCIALEMENT À NOUS?
C'est parce que le Canada est plus près de l'Angleterre que tout autre pays exportateur

Les Indes et l'Argentine sont deux fois plus loin que nous, et l'Australie quatre fois

DISTANCE
Du Canada à l'Angleterre - - - - 2625 MILLES
De l'Inde et de l'Argentine à l'Angleterre 6000 MILLES
De l'Australie à l'Angleterre 11500 MILLES

"Quelles que soient les difficultés de l'heure présente, c'est un devoir sacré pour tous nos cultivateurs d'appliquer toute leur énergie et toute leur intelligence à la production. Que tous produisent, toujours plus et encore plus."
Martin Burrell, Ministre de l'Agriculture.

Le Ministère invite tous ceux qui désirent se renseigner sur un sujet quelconque, relatif à la culture et au jardinage, à écrire à l'adresse suivante:

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS
MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE
OTTAWA

VADROUILLES O'CEDAR
2 pour $1.25
Toute ménagère a besoin de ces vadrouilles: l'une à l'huile pour enlever la poussière et nettoyer les parquets; l'autre, au procédé d'assèchement, pour enlever la poussière des boiseries et des meubles.
Les deux: $1.25
M. V.-J. GUILBERT
est toujours à la disposition des clients de langue française..
ASHDOWN
Le quincaillier achalandé

Nous avons un bel assortiment de médecines françaises que nous livrerons sans frais à Winnipeg ou enverrons par colis postaux.
R. A. McRUER,
Saint-Boniface, Man.

Viandes à bon Marché
Boeuf, Veau, Porc, Lard Salé, Légumes, Oeufs
EPICERIES
NOE RODRIGUE
Coin Chemin Sainte-Marie et Fifth Avenue
Tel. M. 1494 Grand Vital

FOURRURES
Achetez vos fourrures faites sur commande. Vous épargnerez votre argent et aurez plus de satisfaction.
C'EST LA NOTRE SPECIALITE
Réparage, nettoyage et remodelage
Prix modérés Satisfaction garantie
ANTONIO LANTHIER
Fourreur
Peaux vertes achetées au prix du marché
Téléphone Main 5355
207 Rue Horace
Norwood SAINT-BONIFACE

Academie Ste-Marie
Crescentwood, Winnipeg, Man.
Sous la direction des Soeurs du Saint-Nom de Jésus et Marie et parfaitement équipé pour tous les travaux de collège. Cours de professorat une spécialité. Musique, dessin et peinture enseignés avec soin et selon les dernières méthodes. Exercices d'élocution et de diction sous la direction d'experts.
Demandez des renseignements.
Soeur Supérieure

Pour Lire au Foyer le Dimanche

IVe DIMANCHE DU CAREME

(S. Jean, VI, 1-15)

En ce temps-là, Jésus s'en alla au delà de la mer de Galilée, qui est le lac de Tibériade, et il était suivi d'une grande foule de peuple, attirée par les miracles qu'il faisait en faveur des malades. Il se retira sur une montagne, où il s'assit avec ses disciples. Or la Pâque, qui est la grande fête des Juifs, était proche. Jésus, ayant levé les yeux et apercevant cette grande multitude qui était venue à lui, dit à Philippe: Où achèterons-nous assez de pain pour donner à manger à tout ce peuple? Mais il parlait ainsi pour l'éprouver; car il savait bien ce qu'il devait faire. Philippe lui répondit: Quand on aurait pour deux cents deniers de pain, cela ne suffirait pas pour en donner à chacun un petit morceau. Un autre de ses disciples, André frère de Simon-Pierre, lui dit: Il y a ici un enfant qui a cinq pains d'orge et deux poissons: mais qu'est-ce que cela pour tant de monde? Jésus lui dit: Faites-les asseoir. Or il y avait là beaucoup d'herbe, et ils s'y assirent au nombre d'environ cinq mille hommes. Jésus prit donc les cinq pains, et après avoir rendu grâces, il les distribua à ceux qui étaient assis: il leur donna de même des deux poissons autant qu'ils en voulaient. Quand ils furent rassasiés, il dit à ses disciples: Ramassez les morceaux qui restent, afin que rien ne se perde. Ils les ramassèrent, et remplirent douze corbeilles des morceaux qui étaient restés des cinq pains d'orge, après que tous en eurent mangé. Et tout ce peuple, voyant le miracle qu'avait fait Jésus, disait: C'est là vraiment le prophète qui doit venir dans le monde. Mais Jésus, sachant qu'ils devaient venir pour l'enlever et le faire roi, s'enfuit, et se retira seul sur la montagne.

LES LAIQUES ET L'EGLISE

Par Mgr L.-A. Paquet, P.A., V.G., professeur de théologie dogmatique à l'Université Laval

Devoirs de ceux-là envers celle-ci

Le chrétien a été marqué par le baptême du sceau de la foi, et ce passe-port sacré lui a ouvert les portes de l'organisation religieuse fondée par Notre-Seigneur pour continuer et consommer sur la terre l'oeuvre du salut des hommes.

Or, l'on n'entre pas dans une société sans assumer certaines charges.

Le double titre d'enfant de Dieu et d'enfant de l'Eglise impose nécessairement des devoirs individuels et sociaux.

Ces deux sortes d'obligations se tiennent et s'enchaînent.

Pour rendre à l'Eglise du Christ l'hommage sincère de confiance et d'obéissance qui lui est dû, une condition primordiale est requise: celle de rendre à Dieu lui-même par une vie personnelle bien réglée, le tribut de fidélité que sa loi sainte réclame.

Le bon laïque fait grand cas de sa foi, cet héritage précieux qu'il a reçu de ses pères. Il la soutient par la prière et la nourrit par des lectures saines et pieuses, il la cultive et il la développe en écoutant avec respect et avec intelligence la parole de Dieu. Il n'exige pas que cette parole passe par des lèvres érudites ou éloquentes; savoir qu'elle est l'écho des enseignements divins et des traditions apostoliques lui suffit.

Une foi solide et de fortes convictions religieuses ne vont pas sans l'observation des préceptes établis par l'autorité divine, et sans les pratiques de piété propres à rendre cette observance plus prompte et plus méritoire.

Ce que l'on attend à bon droit d'un chrétien digne de ce nom, c'est qu'il ne se dérobe point à l'obligation grave de bien entendre la messe le dimanche et les fêtes et de sanctifier ces jours spécialement consacrés au Seigneur. C'est qu'il se montre noblement fidèle à tous ses devoirs envers le Dieu de l'Eucharistie, qu'il édifie par une sage conduite tous les membres de sa famille, et qu'il veille, lorsqu'il a l'honneur d'être père, sur l'éducation religieuse et et morale de ses enfants.

Ces fils de son amour, s'il sait les élever dans la crainte et le service de Dieu, seront plus tard sa joie et son orgueil. Il a le devoir de travailler pour eux, pour assurer leur subsistance et pour préparer leur avenir. Il se doit tout d'abord à ceux qu'il a engendrés. Le dévouement paternel entre dans le plan divin; et le travail probe, assidu, que la religion féconde, et par lequel le chef de famille entretient la vie des siens, appelle les bénédictions du Ciel.

C'est déjà servir l'Eglise que de faire, au foyer familial, ce qu'elle prescrit et d'observer les lois qui régissent la conduite privée de ses membres. Et c'est déjà accomplir une part très belle et hautement nécessaire, dans l'oeuvre catholique sociale que d'asseoir cette oeuvre collective sur les fondements d'un catholicisme qui domine la vie de famille, et par lequel les individus se tiennent fermement unis et étroitement attachés à Dieu.

Ce n'est pas assez toutefois. Et puisque le chrétien, comme tel, fait partie d'un corps social religieux, il ne saurait s'étonner qu'on lui parle de devoirs sociaux à remplir.

Ces devoirs sont importants. Les Papes les ont définis; les évêques les ont proclamés; le premier Concile Plénier Canadien en a fait l'objet de ses discussions les plus graves et de ses plus soucieuses résolutions. (1) Nous ne saurions ici les retracer en détail; ils remplissent l'existence humaine, ils se multiplient et ils diffèrent selon la condition des milieux et les aptitudes des personnes.

Tous les chrétiens, à la vérité, sont pareillement tenus de ne rien dire et de ne rien faire qui puisse jeter du discrédit sur l'Eglise ou qui doit de nature à entraver son action. Tous d'autre part ne peuvent également et universellement être obligés de prêter à l'autorité religieuse le même concours. Chez les uns manque de temps, chez les autres l'occasion, la fortune, la santé, le talent.

Ce que nous prétendons, c'est que aucun catholique sincère ne peut absolument se désintéresser des oeuvres publiques de foi et de moralisation organisées, dans les diocèses et dans les paroisses par l'Eglise; c'est que aucun citoyen, enrôlé sous l'étendard du Christ, ne peut légitimement se soustraire à l'obligation d'aider, dans la mesure de ses ressources et de ses forces, ces belles et salutaires entreprises.

Les membres tiennent au corps; leur rôle, sans rejeter dans l'ombre celui de la tête, s'y subordonne et le complète. C'est aux chefs sans doute, c'est aux pasteurs et aux docteurs qu'appartient de droit dans l'Eglise, avec le gouvernement des âmes, l'enseignement de la vérité! Mais, remarque Léon XIII, "on doit bien se garder de croire qu'il soit interdit aux particuliers de coopérer d'une certaine manière à cet apostolat, surtout s'il s'agit des hommes à qui Dieu a départi les dons de l'intelligence avec le désir de se rendre utiles. (2)

Le même pontife, lorsqu'il n'était encore qu'archevêque de Pérouse, dans une lettre pastorale sur l'Eglise catholique, avait écrit (3) "Le clergé, Nos Très Chers Frères, n'a pas failli à son devoir, et il y sera toujours fidèle; ses lèvres prêcheront toujours la saine doctrine, et ses oeuvres, avec le secours de Dieu, répandront toujours la bonne odeur de Jésus-Christ. Mais, en vérité, le clergé ne peut pas faire tout ce qu'il voudrait. C'est aux laïques fervents, formés à son école, de lui venir en aide et de travailler, sous son inspiration, à la plus grande gloire de Dieu et à l'énergique défense de l'Eglise. Que d'enseignements qui, par suite de préjugés lamentables, paraissent suspects sur les lèvres du prêtre, font une impression profonde lorsqu'ils tombent de la bouche d'un laïque! Que de maisons qui restent fermées au ministre de Dieu, s'ouvrent toutes larges au contraire devant l'homme du monde qui pourrait, s'il le voulait, y faire pénétrer le trésor inestimable de la foi! Que de manières d'aborder vos frères, de les désabuser, de leur parler dignement de Jésus-Christ et de son Eglise! Que d'occasions de leur faire du bien vous sont fournies par vos indispensables relations de chaque jour, qui ne s'offrent jamais ou fort rarement au prêtre!"

Cette collaboration laïque semble, de nos jours, d'autant plus opportune que l'erreur et le mal, par le fait d'une presse sans scrupules et de passions politiques aveugles, menacent plus sérieusement toutes les classes populaires. L'Eglise, en notre pays, n'est pas, il s'en faut bien, à l'abri des assauts qui ailleurs et presque partout, cherchent à ébranler ses remparts. Rien de plus rationel qu'elle compte, pour sa défense, sur le zèle éclairé et dévoué de tous ses enfants.

Les concours qu'elle sollicite sont nobles et de haute portée, et ils ont de quoi tenter les âmes d'élite et les coeurs généreux.

Le bien qu'on en doit attendre sera d'autant plus grand que cette action s'inspirera de motifs plus élevés, qu'elle s'exercera avec plus de fermeté et de droiture, et qu'elle se pliera plus volontiers aux directions ecclésiastiques.

L'égoïste qui se recherche en tout, et qui s'efforce de ramener tout, religion, position, faveurs, à son avantage personnel, ne peut être un bon soldat du Christ et un collaborateur désirable de l'Eglise. On ne sert vraiment Dieu qu'en travaillant pour sa gloire, en l'aimant sincèrement lui-même et en aimant le prochain en lui et pour lui. "Puisque, écrit Léon XIII, les impies se remettent à haïr Jésus-Christ, que les chrétiens redoublent de piété à son égard et se renouvellent dans la charité qui est le principe des grandes choses." (4)

Cet amour sincère de Dieu, inséparable de l'amour des hommes n'exclut point, loin de là, l'inébranlable fermeté des principes, ni la fierté courageuse d'une foi qui s'affirme. "Les premières applications, dit encore Léon XIII (5) de notre devoir envers l'Eglise consistent à professer ouvertement, avec courage, la doctrine catholique, et à la propager autant que chacun le peut faire." Le bon exemple franchement et virilement donné, non par ostentation vaine, mais par prosélytisme désintéressé, produit tôt ou tard des effets. Le bon sens populaire n'est pas lent à discerner le vrai zèle de ce qui n'en est que le masque.

Autant la sincérité plait et attire, autant le manque de droiture déplait et repousse. L'âme fourbe est une laideur et le plus souvent un fléau. Le laïque dévoué à l'Eglise, et véritablement pénétré de son esprit, n'use que de méthodes honnêtes et de procédés loyaux. Il proclame la vérité sans diminution comme sans aigreur; il l'élève audessus des querelles de personnes: et dans ce beau rôle chrétien, il s'affranchit lui-même du joug déprimant des partis.

Il se fait, dans les oeuvres où il peut rendre quelques services, l'organe respectueux de son évêque, l'instrument docile de son curé, non pour abaisser leur crédit au niveau d'intérêts purement humains, mais pour étendre leur influence au profit des causes les plus saintes.

En déférant avec respect aux directions religieuses, il remplit l'une des conditions sans lesquelles l'action catholique serait plus nuisible qu'utile. "Chacun, en effet, doit règler sa vie d'après la constitution de l'Eglise qu'il n'est au pouvoir d'aucun homme de changer. Et de même que, dans l'exercice de leur charge épiscopale, les évêques doivent être unis au Siège Apostolique, de même les membres du clergé et des laïques doivent vivre dans une très étroite union avec leurs évêques". (6)

Les hommes d'Eglise n'ont certes pas la prétention d'être, en tout et toujours, absolument étrangers aux faiblesses et aux passions humaines. Le chrétien, guidé par les lumières de la foi, s'applique à ne voir en eux que les représentants autorisés du Christ et les ouvriers reconnus de son Evangile.

Il accepte leurs vues; il seconde autant qu'il le peut leur action: il met à leur service les armes conquérantes de l'exemple, de l'expérience, du prestige, de la persuasion, et il s'efforce ainsi, sans outrance et sans défaillance, sans lâcheté comme sans témérité, d'assurer autour de lui le triomphe du bien et le règne social de Celui qui est la **Voie**, la **Vérite** et la **Vie**.

(1) Cf. Acta et decreta Concilii Plenarii Quebecensis Primi pp 345-350.

(2) Encycl. **Sapientiae Christianae** (10 janv. 1890) sur les principaux devoirs civiques des chrétiens.

(3) Oeuvres pastorales de S. E le Card. Pecci, trad. Lury, t. I, pp. 313-314.

(4) Encycl. **Sapientiae Christianae.**

(4) Ibid.

(6) Léon XIII, Encycl. cit.

Almanach de l'Action Sociale Catholique.

Si on se sert du Holloway's Corn Cure il n'est aucunement nécessaire de recourir au bistouri du chirurgien.

JEAN ET L'ECOLE PUBLIQUE

Jean est intelligent et un peu espiègle; les deux vont facilement ensemble, et l'espièglerie est permise à son âge, car Jean n'a que quinze ans. Il veut savoir le pourquoi de toutes choses et dernièrement il me demandait pour quelle raison on ne le laissait pas fréquenter les écoles publiques. Pour lui jeter un peu de poudre aux yeux, je lui répondis tout court: parce qu'elles sont matérialistes.

—Matérialistes!... Ca c'est un grand mot. Dans des mots pareils je ne vois rien du tout. Je les laisse aux savants.

—Allons, mon ami, causons un peu, et surtout n'aie pas peur des mots. Ecoute, tu comprendras vite ce que c'est qu'un matérialiste; tu découvriras peut-être que tu en es un toi-même...

—Matérialiste?... Je ne veux pas en être un.

—Nous verrons à cela plus tard; pour maintenant, raisonnons. Tu sais que tu as une âme, une âme immortelle. Elle vaut infiniment plus que ton corps et par conséquent mérite qu'on s'occupe d'elle plus que de lui.

—Oui, oui. M. le Curé nous a tout dit cela au catéchisme.

—Eh! bien, un matérialiste c'est celui qui oublie son âme pour ne penser qu'à son corps. En un mot, c'est celui qui soigne la bête, qui la nourrit bien, qui lui donne tous les plaisirs et toutes les satisfactions qu'elle demande.

—Je commence à comprendre, fit Jean très attentif.

—Tu sais aussi qu'il y a un Dieu et qu'il y a le monde créé: la terre et toutes les belles et bonnes choses qu'elle renferme.

—Tout cela c'est de l'histoire sainte...

—Nous avons été mis dans ce monde pour servir Dieu et non pas uniquement pour jouir des biens terrestre. Le matérialiste oublie Dieu et ne vit que pour la terre, pour l'argent et tous les plaisirs qu'il peut donner.

—Je comprends très bien et je n'aurai plus peur des grands mots à l'avenir.

—Je vais maintenant te dire pourquoi tu ne dois pas aller aux écoles publiques. Elles sont belles, et les messieurs du Gouvernement en disent gros de bien, mais cela n'empêche pas qu'elles ne sont que des sépulcres blanchis.

—Eh pourquoi?

—Malgré leurs apparences, elles renferment bien de la pourriture; elles sont matérialistes; elles ne parlent ni de Dieu ni de l'âme; elles ne montrent aux enfants qu'une chose, à savoir: gagner de l'argent. En somme, elles font de ces enfants de bons petits animaux.

—Je ne veux pas aller aux écoles publiques. J'en connais de ces petits animaux-là, et ils ne valent pas cher.

Paul Belart.

REALITE DES CHOSES

Notre page du dimanche s'offre à ceux qui le dimanche sont forcément retenus au foyer, car, comme on dit en langage populaire, il faut que quelqu'un garde. Celui-là ou ceux-là n'entendent pas l'explication de la parole de Dieu: nous voudrions combler un peu cette lacune.

C'est peut-être un petit sermon; voyons un peu quel succès il aura.

Nous voudrions aujourd'hui attirer l'attention de nos lecteurs sur ce court passage du psaume 75.

"Ils ont dormi leur dernier som-"meil, tous ces hommes au coeur "rivé aux biens de ce monde, et se "sont réveillés les mains vides."

La vie est un songe comparée à l'éternité, qui est la grande réalité de la vie humaine.

Le vieux proverbe dit:

"Nous sommes plus longtemps "couchés que debout."

La sagesse populaire est ici en défaut parce qu'elle a laissé de côté l'au-delà dans l'expression extérieure de ses dires. La vérité toute entière, c'est que:

"Nous sommes plus longtemps "debout que couchés."

Quand aura sonné la trompette redoutable qui donnera le signal du réveil général pour la vie éternelle, les hommes seront debout pour toujours. A ce moment, les hommes au coeur attaché aux richesses de ce monde se trouveront les mains vides.

Les richesses sont souvent le chloroforme qui alourdit le sens de l'au-delà et parfois l'endort tout à fait. Attaché aux richesses, l'homme y met son coeur, et n'amasse rien pour la vie éternelle.

Les richesses sont donc un mal?

Non, il n'est pas défendu de rechercher les richesses, mais le mal est d'y coller son coeur qui devient alors de glace pour tout ce qui n'est pas or ou argent.

C'est à cause du danger inhérent à la possession abondante des biens de ce monde, que le Divin Maître a dit:

"**Heureux ceux qui sont pauvres par l'esprit.**"

Cette pauvreté d'esprit peut s'allier à la possession des biens de ce monde, mais c'est difficile. C'est pourquoi l'auteur du livre de l'Ecclésiastique dit, Chap. XXXI:

"**L'or est un bois de scandale pour ceux qui lui sacrifient**; Tout insensé y sera pris. Heureux le riche qui sera trouvé sans tache.

"Et qui n'a pas couru après l'or! Qui est-il pour que nous le proclamions heureux? Car il a fait une chose merveilleuse parmi son peuple."

Le bon Dieu nous a-t-il donné les richesses en abondance, c'est une responsabilité et un danger.

Donnons-nous la preuve que nous n'y avons pas le coeur collé en faisant volontiers l'aumône et en prenant part aux oeuvres d'intérêt public qui sont trop souvent considérés par les fortunés comme des choses qui ne les regardent pas et auxquelles ils donnent souvent pour toute marque de bonne volonté un gros mot de critique, et une averse d'eau froide.

Et la vraie raison de cette manière d'agir?

Non pas la conviction que ces choses méritent la critique, mais l'immense tort qu'elles ont de tirer sur la bourse qui est bien près du coeur.

"Là où est votre trésor, là se trouve votre coeur."

Que ceux qui ont du bien s'efforcent d'accomplir ce qui est proclamé merveilleux par l'esprit saint, c'est-à-dire d'être riches sans être attachés aux richesses.

LE FERME-PROPOS

C'est une des parties de la pénitence, la plus importante, peut-être, la plus méconnue assurément.

Il y a des gens qui semblent concevoir la confession et l'absolution comme un règlement de comptes analogue à ceux qu'ils font chaque mois chez leur épicier ou chez leur marchand de tabac. Ils examinent ce qu'ils doivent, produisent leur livret, paient, reçoivent une quittance et retournent chez eux prêts à recommencer le lendemain. Ils assimilent leur conscience à un compte ouvert qu'on peut charger sans crainte: leur crédit est bon et le marchand est complaisant. Quand ils se sont confessés, qu'ils ont reçu et fait leur pénitence, ils se considèrent quittes; le passé est effacé, Dieu n'a plus à y revenir. A la prochaine occasion ils ouvrent un nouveau compte qu'ils solderont de la même manière.

Cette fausse idée du sacrement de pénitence explique qu'il y ait tant de rechutes et si peu de conversions durables. Mais je serais bien étonnée si elle ne réservait pas d'étranges surprises à tous ceux qui semblent ainsi se moquer de Dieu et des sacrements.

Dieu n'est pas un créancier en quête de clientèle et qui cherche à vous avoir pour débiteur. C'est un père que vous injuriez, c'est un patron que vous servez mal, c'est un bienfaiteur que vous insultez et dont vous demandez le pardon parce que vous le craignez et que vous avez besoin de lui. Dieu ne se laisse pas prendre à votre double jeu. Vous êtes bien naïfs de croire que vous le tromperez comme vous roulez une pratique ou un bailleur de fonds.

Vous qui êtes rampants devant tous ceux dont vous dépendez, qui avez des flatteries pour tous ceux qui peuvent vous êtes utiles, qui descendez jusqu'à la platitude devant des gueux dont vous espérez le vote ou la clientèle, vous réservez vos audaces, vos insultes, vos arrogances, pour Dieu! Vous ne croyez jamais trop bien combiner vos ficelles quand vous luttez avec des hommes, mais avec Dieu vous ne vous mettez pas en frais. Vous vous faites un plaisir de le froisser et quand vous lui demandez pardon vous esquissez à peine une grimace de contrition. Vous l'avez offensé dix fois, cent fois, mille fois, vous recommencez toujours, vous recommencerez demain, et vous pensez le leurrer avec des apparences de regret et de ferme props qui ne vous trompent pas vous-même?

Si vous avez assez de foi pour recourir à la confession, ayez donc assez de bon sens pour vous confesser comme il faut. A quoi bon accuser des péchés que vous ne regrettez pas, des habitudes que vous ne voulez pas changer? Pensez-vous avoir le ferme propos quand vous ne songez pas à fuir les occasions, à éviter des personnes qui vous font infailliblement tomber? Qui donc pensez-vous tromper?

Si vous voulez continuer à pécher, si la vie que vous menez vous plait tant que vous ne pouvez pas y renoncer, pourquoi venir à confesse! Soyez sincère, soyez logique, ou restez chez vous. Vous y gagnerez au moins d'éviter un sacrilège.

LES MARIS

A-t-on remarqué cette lettre de **Fadette**, publiée dans le **Devoir** il y a quelques semaines, et qui contenait de si bonnes vérités à l'adresse des maris?

On y lisait des choses comme celles-ci: "Si l'on employait à perfectionner nos maris autant de zèle qu'on en dépense pour nous? Si on essayait de leur faire comprendre que leurs femmes ne sont pas des machines à supporter leurs défauts?... Si on leur inculquait quelques notions de politesse et de complaisance?

"Je crois qu'il serait aussi utile d'enseigner aux hommes à se rendre supportables dans l'intimité, que d'enseigner aux femmes à se laisser tyranniser le sourire aux lèvres?"

A cette sorte d'une correspondante **Fadette** ajoutait: "Voilà qui est parfaitement juste: ces griefs sont réels et l'explication de malententes et de désunions nombreuses.

"Et la cause en est sûrement dans le manque d'éducation de famille de tant de jeunes gens. Ils sont placés très jeunes comme pensionnaires, avec des compagnons rudes, grossiers et égoïstes. Ils sortent de là pour continuer leurs études ou gagner leur vie, n'ayant acquis que de très vagues notions de politesse. Un grand nombre vivent dans des maisons de pension où ils se croient, à tort, dispensés d'avoir des égards pour ceux qui les entourent. Pendant des années, ils ne consultent pour agir que leurs goûts et leurs caprices: ils n'apprennent ni à se gêner pour les autres, ni à penser à la peine qu'ils donnent. C'est à peine s'ils savent remercier pour un service rendu. Ceux qui ont de l'argent en donnent un peu et se croient très généreux! A ce régime, leur égoïsme se dilate."

Tout cela est bien vrai. Le mari est le roi du foyer, il le sait; ce qu'il convient de lui rappeler parfois, ce sont certaines obligations de sa royauté.

La mère de famille ouvrière qui passe la journée en cage à moucher quatre ou cinq mioches ou à raccommoder les autres qui ont toujours une déchirure quelque part, devrait pouvoir attendre du mari autre chose qu'un verdict sur la soupe ou sur les travaux du ménage. Si encore cette sentence était quelquefois favorable: mais non! Quand c'est bien on ne dit rien, c'est quand c'est mal qu'on parle.

Une bonne parole serait pourtant précieuse pour le coeur de ces épouses dévouées, toujours seules si privées de consolations. S'il y a des centaines de femmes négligentes, n'oublions pas les milliers de femmes laborieuses qui se dépensent sans jamais songer à faiblir ou à se plaindre. Certes, le mari a besoin d'attentions et d'encouragements, mais la femme y est bien sensible, et on ne la gâte pas sur ce point.

De toutes les choses que nos hommes font gauchement, il n'y en a pas qu'ils réussissent moins que les compliments. Bon nombre ne s'y essaient jamais d'ailleurs. Habitués à crier des monosyllabes à travers le bruit des machines ou à faire claquer leur fouet en égrenant des jurons, ils se font une langue qu'ils gardent partout, jusque dans l'intimité de la famille. Avec un pareil instrument pourraient-ils murmurer des mots doux, des tendresses, des consolations?

Voilà ceux qu'il serait bon de songer à réformer — j'allais dire à civiliser. Tant qu'on ne s'attaquera pas à ces rudes pièces, le progrès sera lent. Car les garçons entendent bien, surtout en grossièreté, être les fils de leur père. Dès qu'ils ont un peu grandi, dès qu'ils se sentent des bras et des poings, ils sentent le besoin de rudoyer quelque chose ou quelqu'un. Ils se mettent une pipe entre les dents, s'emplissent la bouche de mots brutaux, frappent du talon et jouent des coudes. Cela s'appelle, chez nous, faire son homme.

Ces moeurs se rencontrent dans la classe ouvrière. Celles de la classe bourgeoise ne sont pas toujours tellement supérieures. Des écrivains français ont remarqué avec raison qu'au Canada, pour la délicatesse du sentiment, pour le savoir-vivre et la culture intellectuelle, les hommes sont relativement bien en retard sur les femmes. La passion des sports violents et des spectacles brutaux, développée par des journaux stupides et des entrepreneurs, n'est pas pour les affiner.

Voilà, selon moi, un grand danger qui menace les Canadiens français. Les clameurs de certains fanatiques ne sont rien auprès de ces tendances au sans-gêne et à la grossièreté qui nous dépouillent peu à peu de toutes les caractéristiques de la race dont nous nous réclamons. Si nous continuons à glisser sur la pente, nous ne conserverons bientôt plus rien de la douceur, de la générosité, de la délicatesse du tempérament français. C'est là cependant le plus beau de notre héritage.

JE CROIS

Je crois à un Dieu vivant, qui est au-delà de tout et le premier de tout, à un premier moteur au delà de tous les mouvements, à une première cause au delà de toutes les causes, à un Etre nécessaire au-delà de toutes les contingences, à une fin suprême au delà de toutes les fins.

Je crois en Dieu avec la philosophie qui, il y a six mille ans, a ouvert son école par cette affimation indestructible: rien n'existe sans cause. Je crois en Dieu avec la poésie, qui a commencé ses chants par le premier cri d'admiration de l'homme devant l'ordre et la beauté de l'univers. Je crois en Dieu avec les arts qui, nous traduisant quelque chose de l'idéale beauté, nous font entrer dans la perception et l'extase de l'harmonie totale et de la splendeur éternelle. Je crois en Dieu avec la sainteté, qui porte ici-bas la plus parfaite image de sa perfection.

Je crois enfin avec la création entière, avec l'histoire universelle, avec les vivants et les morts. Je les vois se lever derrière moi, ces six mille ans de l'humanité historiquement connue. Penseurs, artistes, législateurs, poètes, savants élèvent la voix. Les pierres aussi vont crier; les fleurs et les forêts parlent; les étoiles rayonnent, les mondes chantent! Et j'assiste au concile universel de toutes les créatures proclamant, décrétant, si j'ose dire, le dogme suprême: **Credo in unum Deum!**

Mgr Baunard.

(Le Vieillard.)

AVIS IMPORTANT

Le gérant de l'Agence Consulaire de France, à Winnipeg, est chargé d'informer les Français en résidence au Manitoba qu'aux termes de la loi du 20 février 1917, tous les exemptés et réformés d'avant la guerre **nés depuis le 1er janvier 1876**, qui ont été maintenus dans cette situation à la suite de l'examen médical passé par application du décret du 9 septembre 1914, sont tenus de faire une déclaration de leur situation militaire et de passer un nouvel examen médical.

La clôture des opérations devant avoir lieu en France le 16 avril 1917, il est nécessaire que les intéressés se conforment aux dispositions ci-dessus **avant le 1er avril** au plus tard.

Les Français visés par la nouvelle loi qui résident à Winnipeg ou dans les environs devront, autant que possible, passer la visite médicale **en présence** de l'agent consulaire de leur circonscription, ou envoyer un certificat médical légalisé par les autorités locales.

Louange ce remède contre l'asthme. — Un malade reconnaissant écrit que durant treize années de maladie il n'a pas trouvé de meilleur remède que celui du docteur Kellogg. On peut s'éviter des années de sauffrance en employant dès l'apparition de la maladie le remède du docteur Kellogg. Usage simple, peut coûteux. En vente partout.

Autour de la Ferme

NOS TERRES SONT-ELLES EPUISEES?

On ne saurait nier que les terres manitobaines qui ont été cultivées depuis trente ans, sans jamais rentrer en possession de ces gaz que leur ont enlevés de si nombreuses récoltes, ont inévitablement perdu quelque chose de leur valeur première. N'empêche qu'elles ne sont pas épuisées. Et j'en donne la preuve. Une terre qui avait pendant plusieurs années produit de belles récoltes avait enfin eu le sort de ses voisines. Les mauvaises semences l'avaient conquise. Cela se comprend. Il est naturel qu'un sol aussi riche que le nôtre fasse pousser toutes les semences, les mauvaises aussi bien que les bonnes, celles que nous lui donnons et celles que laisse s'accumuler d'année en année notre imprévoyance. Malusée et négligée durant vingt-cinq ans, cette terre se trouvait réduite à sa plus simple valeur.

C'était une terre épuisée. On le disait et le répétait de toutes parts.

Un jour, le propriétaire de cette terre entend parler de la valeur du blé d'Inde comme destructeur des mauvaises herbes et restaurateur de la terre. Il soumet immédiatement sa terre à ce traitement. Il sème du blé d'Inde fourrager. Mais, soit sécheresse ou abondance de mauvaises herbes, cette semence de blé d'Inde a si mauvaise mine que le propriétaire laboure de nouveau. Le printemps suivant, sans autre engrais que cette verdure enfouie dans le sol, le propriétaire sème de nouveau en blé d'Inde ces quelques acres. Résultat: récolte très abondante. La troisième année, il sème, sans même labourer, du blé Marquis qui donne **51 minots l'acre**.

Ce fut une révélation pour nos cultivateurs. Il fallait voir la binette de ceux qui avaient prédit l'épuisement de nos terres.

Les récoltes très abondantes que font encore nos amateurs de guérêt d'été nous fournit une autre preuve de la grande richesse de nos terres. Et ma foi, si ce dernier travail n'épuisait pas plus nos terres, je serais tenté de le prôner.

Toutes ces expériences démontrent que nos terres de la vallée de la rivière Rouge sont loin d'être épuisées et qu'ells sont d'une richesse inconcevable.

C'est l'abondance des mauvaises herbes et non pas l'épuisement de notre sol qui nous oblige à améliorer nos champs. A ce point de vue le guérêt d'été nous rend de grands services. Mais il est si coûteux qu'il lui faut préférer la culture mixte, moins coûteuse, elle, puisque tout en ajoutant à la grande richesse de nos terres, elle nous donne en outre de beaux bénéfices.

N.-C. JUTRAS, Ptre.

MONSIEUR VILLENEUVE

Nous ne voulons pas parler d'un Monsieur Villeneuve quelconque, mais de celui qui est professeur au Collège d'Agriculture de Manitoba et conférencier agricole aux trop courtes heures que lui laissent ses cours. Nous avons eu le bonheur d'entendre Monsieur Villeneuve, et nous souhaitons le même bonheur à tous les cultivateurs de langue française du Manitoba. Monsieur Villeneuve est un expert en industrie laitière, et possède une connaissance générale et très pratique de toutes les choses qui touchent à l'agriculture.

Et puis, il est pratique. Il ne pérore pas dans les nuages, mais s'en tient aux conditions actuelles de la ferme et donne les conseils appropriés à ces besoins actuels. Il a le secret de faire transformer une étable sans qu'il en coûte beaucoup, et de changer ainsi en habitation salubre de misérables taudis où les bêtes les mieux constituées doivent nécessairement devenir tuberculeuses.

Puis, comme il sait bien ce que veut la vache laitière pour donner de beaux profits! Tel cultivateur de Lorette, suivant les conseils de Monsieur Villeneuve, réduit son troupeau de vache de moitié, et tout en ayant beaucoup moins de travail, fait double profit.

Ne voudriez-vous en faire autant? Invitez Monsieur Villeneuve.

—Mais M. Villeneuve n'est pas toujours libre.

—C'est vrai, mais une pression faite par les cultivateurs de langue française lui donnerait cette liberté. Le gouvernement semble avoir à coeur le progrès de la chose agricole. Il fera remplacer M. Villeneuve comme professeur pour le consacrer exclusivement à l'organisation agricole dans les centres français, du moment que ceux-ci le désireront et feront des demandes suffisamment pressantes.

Pourquoi ne le feraient-ils pas? Cela voudrait dire un relèvement de notre classe agricole sous peu. Et tous, nous le désirons, les individus comme tout le groupe de langue française.

Seulement, comme le faisait spirituellement remarquer le curé de Letellier ces semaines dernières, en ceci comme en d'autres choses, il faut prendre le bâton par le bon bout. Le bon bout du bâton, ici, c'est votre représentant au parlement provincial; faites pression sur celui-ci et vous aurez sous peu l'objet de votre demande.

Nous le souhaitons vivement à la **Liberté**, car nous y voyons un réel avantage pour ceux auxquels nous nous intéressons.

AU PAYS DE L'EPINETTE ROUGE

Si vous rencontrez un habitant de la réserve debout sur sa charge de poteaux, s'orientant vers la cour de cèdre, n'essayez pas de l'arrêter pour entamer conversation; il a à peine le temps de vous rendre le salut. Si vous insistez, il entonnera de suite la jérémiade suivante: l'hiver expire, la neige noircit sous le soleil, les chemins commencent à défoncer, encore des milliers de poteaux et de piquets à sortir, il importe de percevoir tout le fruit de trois mois de travail, le temps presse, en avant les chevaux.

En effet, quelques jours encore et l'on ne verra plus ces voyages fabuleux de quatre vingt poteaux, de six cents piquets, de cinq cordes d'épinette, ni ces tires à quatre chevaux. Les chantiers sont terminés, tous les efforts se concentrent sur la sortie du bois; voilà pourquoi l'activité est si intense sur le chemin de l'épinette rouge.

Que vont faire nos bûcherons lorsque le manteau blanc de nos prés aura cédé sa place à un tapis de verdure? Vont-ils déserter ces bois si hospitaliers?

Non. Le sol est excellent, le cailloux n'est pas là pour émousser le couteau de la charrue, les souches aux racines rampantes vont lever au premier coup de collier; nos braves vont se faire défricheurs et au temps de la rave, le soc tracera les premiers sillons auxquels on confiera la patate. On fera un jardin aux proportions respectables. L'activité de nos volons ne s'arrêtera pas là. Comme chaque homestead contient un lopin facile à déblayer, la charrue et le crochet de fer feront encore la leçon aux souches qu'on entassera dans un coin pour y sécher en attendant la Saint-Jean-Baptiste, et la graine de trèfle y germera en rangs serrés, puis à l'automne l'oeil du touriste se délectera dans la vision de plantureuses pièces de foin telles que les Israëlites n'en trouvèrent pas de semblables à leur entrée en terre promise.

Le sol est riche, les colons savent cela et commencent à y attirer leurs amis. C'est ainsi que sur les représentations attrayantes de l'un d'eux, M. Albert Verville, de Duluth, père d'une nombreuse famille, est venu la semaine dernière prendre une terre à côté de son gendre. Chers lecteurs, vous n'avez peut-être pas tous des gendres par ici, mais venez quand même vous choisir un homestead; vous y trouverez de bons voisins, et je vous promets qu'à l'été vous aurez la visite de nombreux cousins.

J'AI VU.

COMPTOIR COOPERATIF

Monsieur le rédacteur de la **Liberté**,

Dans votre numéro du 27 février dernier, vous reproduisiez un article sur l'agriculture, intitulé "Guerre à la routine". Par une note, vous attiriez l'attention sur les bienfaits qui étaient attribués, dans cet article, au Comptoir Coopératif de Montréal. Et vous ajoutiez: notre Comptoir Agricole ne peut-il pas nous rendre les mêmes services?

C'est là une question importante et pratique pour tous les cultivateurs. Le Comptoir Agricole, tout en étant une compagnie financière à capital-actions, est en même temps une société à base coopérative. Les services que le Comptoir peut rendre aux fermiers dépendent de leur propre coopération à ses entreprises.

Dans une circulaire, en date du 15 janvier 1917, cette société indique ce qu'elle entend faire pour favoriser la coopération. Au paragraphe "But et objet immédiat", on y lit: "La compagnie contribue au groupement des actionnaires d'une même paroisse en association coopérative agricole, pour la vente de produits spéciaux, ou pour l'achat en commun". Au paragraphe "Administration", on y lit: "Les actionnaires, dans la limite d'une même paroisse, sont fortement encouragés à se former en groupe et à s'organiser en vue de toute **entreprise locale** dans l'intérêt des cultivateurs".

C'est un appel à l'organisation agricole. Aux cultivateurs d'y répondre. Ce sont eux qui en retireront les bénéfices. Un groupe d'actionnaires s'entendant bien et travaillant ensemble peut facilement devenir un cercle agricole et même une coopération locale. Et l'on sait que c'est l'ensemble des cercles agricoles et des coopératives spéciales qui forment le Comptoir Coopératif de Montréal.

COOPERATEUR.

LA VIE AGRICOLE

Pour aider aux fermiers

Afin d'aider aux fermiers, la ville de Winnipeg promet à ses employés qui aideront aux semailles qu'elle comblera l'écart qui pourra exister entre leur salaire et les gages que leur offriront les fermiers. Elle les dédommagera en outre de leurs frais de transport.

• • •

Autre bond de la farine

Le prix de la farine a subi mardi dernier une nouvelle hausse de 30 sous. La farine de première qualité vaut maintenant $9.70 le baril.

• • •

Haro sur le spéculateur

La ville de Hamilton, Ont., vient d'intenter des poursuites contre plusieurs spéculateurs qui ont accaparé les patates dans cette ville et ont chargé des prix exorbitants au consommateur.

• • •

Sachez ce que vous donnent vos vaches

Le département fédéral d'industrie laitière insiste dans un récent communiqué sur l'importance pour un fermier de savoir ce que produit chaque vache et ce qu'elle lui coûte en nourriture.

Savoir que votre troupeau vous donne tant de profit ne suffit pas. Il est essentiel que vous connaissiez le profit de chaque bête. Ainsi vous pourrez vous débarrasser de celles qui ne donnent que peu de profit ou point.

Certaines vaches à première vue paraissent bonnes laitières et payantes. Si d'un côté vous tenez compte de ce qu'elles mangent, vous constaterez qu'elles ne vous payent pas.

Un troupeau peut donner en moyenne 6,000 livres de lait et 200 livres de gras. Mais toutes et chacune des vaches donnent-elles cela? C'est-ce qu'il s'agit de savoir.

Prenons un troupeau de 30 vaches donnant 180,000 livres de lait. Ca fait une moyenne de 6,000 livres par vache.

Ne se peut-il pas qu'au point de vue production votre troupeau se répartisse ainsi:

12 vaches donnant 8,000...96,000
10 vaches donnant 5,000...50,000
8 vaches donnant 4,250....34,000

Total 180,000

Que pensez-vous de ce petit calcul? N'est-il pas évident que ce sont les "12 vaches de 8,000 livres" qui vous payent et que le plus tôt vous remplacerez par des vaches de 8,000 livres de rendement vos 10 vaches de 5,000 et vos 8 vaches de 4,250 le mieux ce sera?

11 vaches de 8,000 livres vous donneront plus que 10 vaches de 5,000 et 8 vaches de 5,250. D'ordinaire une vache qui donne 8,000 livres de lait ne mange pas plus que celle qui en donne 5,000.

• • •

Pourquoi cela?

M. Arthur Hawkes, ancien journaliste anglais vivant aujourd'hui au Canada, déclarait ces jours derniers à Saskatoon que la farine canadienne se vend meilleur marché en Angleterre qu'au Canada. Il a ajouté, détail non moins étonnant, qu'une machine aratoire fabriquée en Canada se vend aussi meilleur marché en Sibérie.

• • •

La plus grande ferme du monde

Jamestown, Dakota Nord, possède la plus grande ferme du monde. Elle fut fondée en 1875 par un fermier écossais du nom de Dabrymple. Vingt-deux mille acres sont en culture. Cette ferme contint un jour 750,000 acres de terrain. Une série de ventes l'a réduite à son étendue d'aujourd'hui. Et l'on annonce qu'elle sera d'ici peu divisée en fermes de cent acres.

Les grandes fermes seront bientôt choses du passé.

• • •

Pour la protection des moutons

Le Manitoba vient d'adopter pour la protection des moutons une loi très sévère, copiée à peu près entièrement sur celle de l'Ontario.

On sait que le chien est un des grands ennemis des moutons. Le propriétaire d'un chien sera responsable de ses dégâts et toute personne aura le droit de tuer du lever au coucher du soleil, tout chien errant dans un terrain où l'on gardera des moutons.

• • • •

Le gouvernement achèterait la récolte de 1917

Une rumeur veut que le gouvernement fédéral achète toute la récolte de blé de 1917. Le prix payé serait $1.30 le boisseau.

Plusieurs des grandes compagnies de grain seraient favorables à ce projet, pourvu que le gouvernement s'engage à fixer le prix de la farine, des machineries, des vêtements, de la nourriture, etc.

• • •

Il leur faudra des substituts

Selon Victor Bouret, président du comité d'agriculture au parlement français, la France, ses alliés et les pays neutres devront compenser par d'autres céréales une diminution de 38 à 40 pour cent dans la récolte du blé.

La France aura une récolte de 180,000,000 à 190,000,000 boisseaux. Elle a besoin de 317,000,000 boisseaux. Reste donc un déficit de 127,000,000.

Les Alliés et les neutres auront besoin de 500,000,000 à 570,000,000 boisseaux de blé. Tout fait prévoir que leur déficit sera de 190,000,000 à 200,000,000 boisseaux.

TRIBUNE LIBRE

Réponse à Sonvoi-Zin

Winnipeg, ce 19 mars 1917.

A monsieur le rédacteur en chef de la **Liberté**.

Monsieur le rédacteur,

Le rire est le propre de l'homme; mais le rire hors de propos est le fait d'un esprit léger.

Si tant est que l'aventure de "M. Bée" soit authentique, il serait très anodin de la narrer de façon plaisante et de se divertir innocemment, à la pensée d'un personnage distrait ou myope au point de prendre le scintillement de la lune sur un soc de charrue pour les yeux d'un loup de prairie ou de quelque oiseau nocturne.

Si ce conte nous amuse, nous pouvons en rire...

Mais ce qui est regrettable et attristant, c'est qu'un esprit puisse être assez peu pondéré pour se laisser absorber par la préoccupation du rire et le besoin de fanfaronnade jusqu'à ne pas même entrevoir le côté sérieux de questions qui intéressent directement les principes dont il est censé être le champion.

Cette légèreté équivaut alors à une véritable obstruction de l'entendement. Les mots les plus étranges peuvent frapper le tympan: la répercussion ne s'en transmet pas au cerveau. Les yeux de l'intelligence ne percent point le voile d'influence flatteuse qu'une main habile a fait tomber devant eux. Il y a là, non pas simple myopie physique, mais surdité et cécité intellectuelles; infirmités telles que celui qui en est atteint ne peut faire autrement que de prendre des erreurs pour des vérités et que d'admirer ce qui est méprisable. Il s'imagine qu'on l'éclaire alors qu'on le met dans l'obscurité...

Il y a des questions qu'il faut juger en les ramenant à leurs principes. Celle pendant devait donner, semble-t-il, à un Français ou à un Canadien français l'occasion de s'en souvenir et de les affirmer, et, ce faisant, il ne pouvait point s'égarer...

Pour limiter la discussion et ne faire allusion qu'à un seul, demandons-nous comment il peut se faire qu'un homme, dont on peut croire les opinions religieuses conformes à celle de l'honorable organe dont il emprunte les colonnes, n'ait pas été mis en éveil par le nom seul de l'auteur de "Lourdes"?.. Comment a-t-il pu accepter qu'on viennent demander de la modération pour ce blasphémateur?..... Comment les éloges non équivoques relatés dans un journal anglais, dont le compte-rendu n'a pas été démenti, ne l'ont-ils pas prévenu contre leur auteur, indigné même?... Il ignore sans doute, qu'en France, la franc-maçonnerie a maintes fois tenté de faire, par la voix de ses adeptes, l'apologie de celui dont il me répugne même de citer le nom, et dont l'inhumation au Panthéon fut le résultat d'intrigues menées à bien par des sectes qui, en poursuivant cette sorte de réhabilitation posthume et publique de l'un des leurs, entendirent bien proclamer en même temps, en un audacieux défi, la justification des principes et des idées dont il avait été le propagateur!. La France s'en indigna unanimement, sachant, d'ailleurs, que juiverie, dreyfusisme et franc-maçonnerie avaient le même mot d'ordre: "déchristianisation de la France, déchristianisation du monde."

Nous avons peine à croire que l'ignorance de notre petit jeune homme soit telle que tout cela soit pour lui une révélation; et c'est pourquoi nous le jugeons avec indulgence en supposant qu'il a été frappé d'une cécité soudaine dont, espérons-le, il se guérira...

Mais, en attendant, nous avons pour lui une profonde pitié!...

Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

H.-B. LeFranc.

AU CLUB "LE CANADA"

Une des meilleures soirées qui aient été passées à ce club est sans contredit celle de mercredi soir de la semaine dernière, à l'occasion du concert-boucane qu'avait organisé le comité des jeunes. Près de cent membres et amis étaient réunis dans les salles, et depuis 8 heures jusqu'à minuit ce fut une suite de distractions toutes plus intéressantes les unes que les autres, bien que, à part de la causerie de M. P.-A. Talbot, député du comté de LaVérendrye, aucun programme n'eut été préparé. Mais la présence de l'orchestre de la fanfare de la ville de Saint-Bonfiace, qui avait aimablement offert son concours, et de plusieurs personnes toujours disposées à montrer de la bonne volonté pour chanter et déclamer, rendirent facile la tâche du président pour organiser un programme impromptu. Il convient de ne pas oublier non plus les magnifiques morceaux de gramophone si aimablement joués au cours de la soirée par M. J.-W. Poisson sur une de ses machines de sa propre marque, le "Pantaphone", et la chanson sur le club improvisée par M. Geo. Lévêque.

M. P.-A. Talbot, qui fut reçu par des applaudissements très nourris, montrant combien il est tenu en estime par la population de langue française de Winnipeg et des environs fit un bref résumé de l'histoire canadienne-française depuis Jacques-Cartier jusqu'à la prise de Québec en 1759, tirant des enseignements et des conclusions pratiques au point de vue du devoir de la race que les personnes présentes semblèrent approuver sans restriction en soulignant de leurs applaudissements les passages les plus caractéristiques de sa causerie. Il fit passer ses auditeurs à travers les périodes difficiles des premiers établissements et les luttes successives des habitants entre les Iroquois bientôt aidés des Anglais; il montra comment ce qu'avait accompli la race française sur le continent nord-américain peut bien être appelé l'une des merveilles de l'histoire du monde et fournit une leçon de persévérance que l'élément de langue française d'aujourd'hui ne devrait jamais perdre de vue dans la lutte qu'il lui faut soutenir pour le maintien de ses droits spirituels et temporels, de religion et de langue. Le club "Le Canada", conclue M. Talbot, était une de ces institutions qui aident considérablement à grouper et à maintenir ensemble les énergies de la race et qui méritent par conséquent d'être encouragées dans une juste mesure.

Le programme musical fut très varié et commença par le chant de "Rêve d'amour", par M. Geo. Pellissier. M. H. Le Franc chanta ensuite "Le Petit Navire"; M. S. Dugal "Coquelin" et "En écoutant m'sieur l'curé"; M. Jos. Poitras, "Noël d'Irlande" et "Vive la France", après quoi M. Geo. Pélissier chanta "C'est un rêve" et M. Le Franc déclama "Le vain supplice" d'Albert Lozeau. La fanfare de Saint-Boniface donna "Echos du Saint-Laurent", "Flots du Danube", "Marche des Sentinelles", "Vive la Canadienne", "O Canada" et "Vive le Roi", ainsi que plusieurs autres morceaux.

• • •

A la partie de cartes habituelle de vendredi soir les prix ont été gagnés comme suit: Dames, 1er prix, un fer à repasser électrique, offert par la maison d'imprimerie J.-T. Braggs and Co., Mlle A. Lalanne; consolation, Mlle McLean.

Messieurs: 1er prix, une boite de cigares, offerte par la Maison Erzinger, M. V. Muller; consolation, M. J.-H. Bergevin. Tombola, un sucrier en argent avec cuillers, offert par Hince et Rodrigue, Norwood, Mlle Lafond. La prochaine partie de cartes aura lieu comme d'habitude vendredi soir à 8.30 heures.

Achetez maintenant vos socs de charrue

12 pouces $2.50
13 et 14 pouces $2.70
15 et 16 pouces $2.90
18 pouces $3.10

PORT DU, WINNIPEG

Nous avons l'assortiment le plus complet du Canada et expédions le jour même de la réception de la commande. Nous garantissons tous les socs. Donnez-nous dès maintenant votre commande et indiquez le chiffre et la marque de votre vieux soc.

Arroseur galvanisé de Nelson. Prix $10.00. Arrose 100 boisseaux à l'heure. Satisfaction assurée ou argent remis.

THE JOHN F. McGEE CO.
Département 17
74 AVE HENRY, WINNIPEG

Les plus hauts prix obtenus — Retours prompts et satisfaisants

Le Comptoir Agricole, 'Limited'

LES SEULS CANADIENS-FRANCAIS COURTIERS EN GRAIN DANS L'OUEST CANADIEN

Avances généreuses sur les connaissements. [*BILL OF LADING*]

Il y a profit à confier son grain à des courtiers qui ne vendant qu'à commission prendront un intérêt tout particulier à vos affaires

Pour tous renseignements quant à l'expédition, ou autre chose, ECRIVEZ, TELEGRAPHIEZ ou TELEPHONEZ à

Téléphone Main 3351 — 300 Grain Exchange

Cote du Grain

Mardi soir, le 13 mars

	Déch'gé	Inspecté	"Tough"	Rejeté	'Smutty'
BLE					
No 1 Nord..	185½		170¾	169¾	169¾
No 2 Nord..	182¾		168¾	166¾	166¾
No 3 Nord..	176½	Spécial	164¾	161¾	161¾
No 4 Nord..	165¾	165¾	154¾	149½	148¾
No 5 Nord..	147¾	147¾	130¾	127¾	
No 6 Nord..	115¾	128¾	104¾		
Fourrage ...					
AVOINE					
2 C. W.	61⅝				
3 C. W.	59⅝				
Extra 1 four	59⅝				
No 1 four..	58⅞				
No 2 four..	57⅞				
Rejeté					
ORGE					
No 3	105				
No 4	101				
Rejeté	87				
Fourrage ...	87				
LIN					
1 N. W. C...	261				
2 C. W.	257½				
3 C. W.	241				
Rejeté	241				

DECHARGE veut dire "déchargé" à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

INSPECTE veut dire "inspecté" par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

Cote a la Fermeture

	Blé	Avoine	Lin	Orge
Mai	184¾	61⅞	265	106
Juillet	182⅜	61½	267¾	
Octobre	147¾			

Cote fournie par Le Comptoir Agricole, "Limited"

SAINTE-ANNE DES CHENES

Aux nôtres de la Province de Québec

Depuis quelques semaines, on vous montre, en première page, les avantages qu'il y aurait pour vous à venir vous établir sur les terres du Manitoba. Nul doute que ces articles vous ont vivement intéressés, vous surtout qui songez à venir tenter fortune dans l'Ouest canadien. Peut-être même quelques-uns ont-ils déjà décidé de venir se fixer au Manitoba. Dans ce cas, pourquoi ne viendriez-vous pas à Sainte-Anne des Chênes? Nulle part ailleurs vous trouverez plus d'avantages qu'ici.

Sainte-Anne est une des plus vieilles paroisses françaises du Manitoba; c'est aussi une des plus belles et des plus populeuses. Elle possède une organisation complète: église, couvent et collège, — où l'on enseigne toujours le français, — magasins, banque, cour de comté, médecin, notaires, téléphone, fromagerie, entrepôt à grain, cour à bestiaux, etc.

Située à 30 milles à peine au sud-est de Winnipeg, sur la ligne du chemin de fer Fort Francis-Winnipeg, (C. N. R.), Sainte-Anne offre toutes les facilités possibles pour communiquer avec l'extérieur et pour écouler promptement les produits de la ferme.

Quant à la fertilité du sol, Sainte-Anne va de pair avec n'importe quel autre endroit du Manitoba. Le cultivateur laborieux qui se livrera à une culture mixte intelligente, est assuré du succès.

Ajoutez à cela une eau incomparable, la proximité des chantiers de bois de chauffage et de construction, une immense sablière également tout près, et vous conviendrez que Sainte-Anne ne laisse rien à désirer au cultivateur même le plus exigent.

Mais, direz-vous, avec tous ces avantages, a-t-on réussi quelque peu à Sainte-Anne?

Oui, assurément.

Prenons un cas entre vingt-cinq, celui d'un Québecois comme vous, M. Désiré Magnan, autrefois de la paroisse de Saint-Thomas de Joliette.

M. D. Magnan avait 15 ans quand il quitta la province de Québec, le 15 avril 1995, pour venir se faire un avenir au Manitoba. Il venait se fixer à Sainte-Anne, où son oncle, M. l'abbé L.-R. Giroux, était curé. Il arriva à Winnipeg le 2 mai suivant avec 50 sous dans sa poche; c'était tout ce qu'il lui restait des $3.00 que son père lui avaient données en partant.

A cette époque, il n'y avait pas encore de chemin de fer entre Wimmipeg et Sainte-Anne. Le voyage devait se faire en voiture. M. André Parent, aujourd'hui un des fermiers à l'aise de la paroisse, vint donc rencontrer M. Magnan à Saint-Boniface, et le ramena à Sainte-Anne.

Dès son arrivée ici, M. Magnan se mit au service de son oncle. Il y resta dix ans. En 1895, il se maria et alla s'établir sur une terre de 90 acres qu'il avait achetée quelques années auparavant, en plein village, à 5 arpents de l'église.

Installé à son nouveau foyer, M. Magnan se mit en devoir de faire fructifier sa terre. Il n'eut guère de peine, le sol ne demandant qu'à produire. A un certain endroit, M. Magnan prit 10 récoltes de blé consécutives, avec une moyenne de 25 minots à l'acre. La dernière année, le blé était presque aussi beau que la première. M. Magnan mit ensuite ce morceau en guérêt d'été, et l'année suivante lui fit rendre du 75 minots à l'acre en avoine. Cela vous donne-t-il une idée de la merveilleuse fertilité du sol de Sainte-Anne?

Et aujourd'hui qu'est devenu le jeune homme qui quittait sa province natale, n'ayant pour tout avoir que son courage et quelques sous dans sa poche, pour venir se faire un avenir au Manitoba?

Aujourd'hui, M. Magnan possède environ 150 acres de terre, dont 90 au village, et 60 — une terre à foin, — à trois milles de chez lui. Tout ce terrain est clôturé en fil de fer. M. Magnan possède en outre tout ce qu'il faut pour le travail de la ferme: étables, remises, graineries, animaux, instruments aratoires, etc. Il n'est pas exagéré de dire que tout cela vaut à tout le moins $7,000.

Et où M. Magnan a-t-il fait cet argent? Sur sa terre, et rien que sur sa terre, par la culture mixte.

Aujourd'hui, bien installé, sans la moindre dette, M. Magnan ne regrette pas d'être venu à Sainte-Anne, bien qu'il garde toujours un bon souvenir de la province de Québec.

Bien d'autres ont réussi comme M. Magnan.

Frères de Québec, n'hésitez donc pas. Si vous avez décidé de venir vour établir dans l'Ouest, venez au Manitoba, et venez à Sainte-Anne. Venez augmenter nos rangs. Vous serez reçus à bras ouverts... à la canadienne.

Il y a encore à Sainte-Anne bon nombre de terres à vendre, quelques-unes même dans le village, toutes à un prix relativement bas.

Vous voudrez sans doute en savoir plus long sur Sainte-Anne. Dans ce cas, écrivez un mot; cela ne vous engage à rien. M. Désiré Magnan se fera un plaisir de répondre à toute demande de renseignements, de même que

Le Secrétaire de la
Société Saint-Jean-Baptiste.

FANNYSTELLE

M. François Guyot, de Sainte-Rose du Lac, Man., est en promenade pour quelques jours chez sa mère, Mme Veuve Guyot.

• • •

M. Godin, de Sainte-Agathe, Man., a fait l'acquisition de la terre de M. James O'Neil. Cette terre consiste de 320 acres, dont la plupart sont en culture.

• • •

M. Roy Phillips nous a quitté samedi pour Aurora, Ill., où sa mère est gravement malade.

• • •

M. Wilfrid Piché est de retour de la province de Québec, où il était en visite depuis quelque temps, après une courte promenade ici chez son oncle, M. Alfred Piché, il est parti pour Harris, Sask., lieu de sa demeure.

• • •

M. et Mme D. Lacourse, et M. et Mme E. Lacourse, sont retournés Harris, Sask., ce matin.

• • •

M. Marcel Arnal nous a quitté la semaine dernière pour Miami et Carman, où il a acheté des chevaux qu'il va vendre à Gravelbourg, Sask.

• • •

M. James O'Neil dispose de ses biens aujourd'hui, aux enchères avant son départ pour Goderich, Ont. M. Alfred Hamel est l'enchérisseur.

• • •

M. W.-H. Stevens est décédé ce matin le 12 mars, à 8 heures, après une longue et douloureuse maladie qui le tenait cloué au lit depuis trois semaines.

M. Stevens était âgé de 54 ans. Une épouse et deux fils lui survivent. Les funérailles auront lieu au Portage la Prairie, Man., mercredi après-midi, le 14 mars.

• • •

Mlle Eva Guilbault était en promenade dans sa famille, la semaine dernière. Elle est retournée à Winnipeg samedi.

• • •

Mme Thomas Otley est en visite dans sa famille, à Chater, Man.

• • •

Les délégués de nos districts scolaires qui ont assisté à la convention des commissaires d'écoles tenue à Winnipeg les 6, 7 et 8 mars sont revenus enchantés de leur voyage.

La municipalisation des arrondissements scolaires n'a pas été secondé d'une manière efface par les commissaires canadiens-français. C'est un "bobo" qu'il faut empêcher de faire aboutir. Aussi préparons-nous à la lutte pour l'année prochaine, car MM. les instigateurs du mauvais projet reviendront à la charge, et il faudra faire la lutte acharnée, car on s'efforcera, cette fois-ci de le faire passer, ce projet, et de mettre la patente nouvelle en fonction.

• • •

Dans les rues de notre paisible bourgade, on n'entend parler que du dégel. C'est le sujet du jour. Aussi nous constatons avec plaisir que le soleil fait son oeuvre dévastatrice sur la neige, qui s'en va rapidement. Heureusement que le soleil, avec ses chauds rayons, fait des ravages plus considérables au blanc linceuil que les discours les plus ardents des plus forts causeurs sur le sujet ci-dessus mentionné.

Yvonnic.

Remède simple et peu dispendieux. — On recherche un remède simple et peu dispendieux. On ne saurait trouver un aussi bon régulateur de l'estomac que les Pilules Végétales de Parmelee. Elles se vendent bon marché, peuvent être achetées partout, et se recommandent par elles-mêmes. Elles sont le remède de l'homme pauvre. Ceux qui ne veulent point payer un médecin doivent faire l'essai de ce remède.

La Cię Charette Kirk Lté

SAINT-BONIFACE, MAN.

PLOMBERIE,—en conformité avec toutes les lois d'hygiène.
CHAUFFAGE,—à la vapeur, à l'air chaud, à l'eau chaude.
COUVERTURES.—Entière satisfaction promise.

Devis et prix fournis sur demande

J. A. CHARETTE, président-gérant

Téléphones—Bureau: Main 7318. Résidence: Main 4199

DEMANDES

Plusieurs de nos fermiers ont besoin de main d'oeuvre. On sait qu'elle est actuellement fort rare et recherchée. Nous savons que plusieurs Canadiens français de la province de Québec, même du Manitoba, sont prêts à aller sur la ferme. Il est assez difficile de communiquer avec eux. Dans l'intérêt de nos lecteurs nous avons demandé au Comptoir Agricole Lté de bien vouloir nous communiquer chaque semaine une liste de demandes de positions chez des fermiers du Manitoba. Voici pour cette semaine: un homme et femme, un homme et ses trois fils, un homme marié et sa famille, un jeune homme qui a fait de bonnes études agricoles et qui voudrait se consacrer à l'élevage.

OFFRES

Plusieurs cultivateurs de la province de Québec ont écrit au Comptoir Agricole Lté demandant des renseignements sur les terres à vendre au Manitoba. Répondre à toutes ces lettres requiert beaucoup de travail. Afin de simplifier la tâche et de renseigner plus rapidement nos lecteurs de la province de Québec, nous avons prié le gérant du Comptoir Agricole de nous donner une liste de quelques-unes des terres à vendre actuellement dans des centres françai. En voici qulques-unes. Si elles tentent nos lecteurs de la province de Québec, ils pourront immédiatement communiquer avec le Comptoir Agricole.

A Haywood, Man., une terre de 240 acres, à cinq milles de l'église. Bâtiments. $15 de l'acre. Comptant: $250. Une autre terre de 240 acres. Bâtiments. A trois milles seulement de la gare. $20 de l'acre. Comptant: $250. Balance à des conditions très faciles.

A Sainte-Agathe: 30 milles de Winnipeg. A un mille et demi de l'église. 400 acres, dont 90 en culture. Le reste est en prairie et en partie boisée. Bâtiments. $25 de l'acre. $1,000 comptant. Balance en huit paiements annuels. Intérêt de 6 pour cent.

A Giroux, 40 milles de Winnipeg. 320 acres. Terre d'élevage. Bâtiments. $8 de l'acre. Conditions faciles.

On peut aussi acheter à de bonnes conditions une fromagerie à 35 milles de Winnipeg. $1,000 payable par versements.

"SECOURS NATIONAL"

Lors de son séjour à Winnipeg, Son Excellence le Gouverneur-Général a fait une courte visite officielle au siège central du Secours National. L'entrée des salles était gardée par sept réservistes français en congé. Son Excellence fut reçu par les dames en charge du comité.

Le "Secours National" fait toujours son oeuvre humanitaire, et le dévouement, au lieu de diminuer, semble s'accroître. Deux cents dames de Winnipeg et de Saint-Boniface se réunissent chaque semaine pour tailler et coudre des vêtements et de la lingerie d'hôpital. Une dame préside chaque jour au travail, et le jour des dames canadiennes-françaises est le mercredi après-midi, sous la présidence de Mme J.-H. Bougouin. L'on a constaté avec plaisir que deux paroisses canadiennes-françaises, Saint-Pierre et Letellier, s'étaient enrôlées sous la bannière de cette grande et noble oeuvre. Ne serait-il pas à souhaiter que les dames et les demoiselles des autres centres vinssent joindre leur petite part de travail et ainsi aider à vêtir ces pauvres affligés de la guerre? Il y a pendant ce temps de carême un vaste champ de sacrifices et de dévouements à exploiter; pourquoi ne pas montrer nos sympathies à la cause des Alliés en faisant le sacrifice d'une petite demi-journée par semaine pour aider à habiller ces infortunés de la Belgique et de la France.

Pour la campagne, qu'on se rappelle qu'il n'y a aucun frais et aucune dépense à faire: le Secous National envoyant le linge à coudre tout préparé et payant les frais d'expédition du point de départ et du renvoi. Un effort et montrons que cette belle oeuvre qui allège les souffrances physiques de ces deux nations si braves ne nous laisse pas indifférentes.

Gertrude.

Les Vétérans de l'Armée et de la Marine au Canada

AVIS est par la présente donnée qu'à la reprise de la session du Parlement du Canada demande sera faite d'une loi incorporant "Les Vétérans de l'armée et de la marine au Canada" en tant qu'association de soldats et de marins ayant servi sous le drapeau britannique, afin d'accroître leur influence, de stimuler le patriotisme, de travailler à une union plus intime du Canada et de la mère-patrie, d'aider au recrutement, de recueillir quand les circonstances le commanderont des fonds dans un but patriotique et charitable, d'administrer ce fonds dans l'intérêt des familles des soldats, d'établir des clubs, des maisons, des hôpitaux, des sanatoriums pour les vétérans, de rééduquer et d'aider les vétérans invalidés par la guerre, de créer des musés, d'imposer aux membres des côtisations requises pour le maintien de l'association, de recueillir des fonds par souscription, concerts, etc., d'aider aux troupes canadiennes en service actif en s'occupant du maintien d'hôpitaux, de cantines, de maisons de convalescence, de créer des succursales, d'acquérir des immeubles pour l'Association, et tous autres pouvoirs nécessaires au succès de l'Association.

Ce premier jour de mars, A. D. 1917, Winnipeg.

LEECH, LEECH et CIE,
Procureurs des requérants,
306 Edifice McArthur,
Winnipeg, Man.

HALTE-LA! "PATRIOTE"

Halte-là! Patrote est un volume de 230 pages, écrit par Jean Vindex et publié par le Dr J.-B. Prince, en réponse à **Où allons-nous?** de "Patriote".

Il a pour sous-titre: "Que penser de notre Ecole politico-théologique et de l'impérialisme qu'elle professe? du nationalisme qu'elle censure?"

Il est précédé de lettres de quatre théologiens, docteurs et professeurs de théologie, qui en font le plus grand éloge.

Halte-là! Patriote est surtout un livre de doctrine. Il plane au-dessus de la politique. S'il parle longuement d'impérialisme, de nationalisme, de conservatisme ou de libéralisme, il ne prend néanmoins fait et cause pour aucun; il fait abstraction de toute attache que l'auteur pourrait intimement avoir à l'un ou à l'autre. Il énonce et développe simplement les grands principes et s'attaque avec une grande maîtrise aux sophismes que l'Ecole politico-théologique a accumulés, dit-il, autour de la grande question du jour.

On a écrit, dès son apparition, que **Halte-là! Patriote** est un livre "appelé à faire pas mal de bruit et beaucoup de bien."

La prédiction s'est, en partie du moins, réalisée. Car le premier tirage a passé en huit jours. Le voici à son quatrième mille et l'on annonce que le sixième mille est déjà commandé, vu les demandes qu'on en fait de toutes les parties du pays.

Il n'y a en cela rien d'étonnant, si l'on songe que ce volume traite de question palpitantes d'actualité et d'intérêt; que, très sérieux, il met néanmoins, par sa clarté et sa verve endiablée, ces questions à la portée de tous; "qu'il procède avec une franchise et une loyauté qui lui assurent la sympathie du lecteur dès la première page."

Le volume (prix: 50 sous, 60 sous par la poste) est en vente dans toutes les grandes librairies.

Les vers causent de la nervosité, volent à l'enfant son sommeil qui constitue pour lui le meilleur aliment. L'Exterminateur de Vers de Mother Graves chassera les vers de l'estomac et des intestins. Il donne la santé.

ELECTIONS SUR LE FRONT

Regina, Sask., 8. — La loi pourvoyant à la représentation des soldats en service outre-mer, dans l'Assemblée Législative, a été distribuée en Chambre aujourd'hui. Elle pourvoit à ce que trois membres soient élus par les soldats outre-mer, ayant les qualifications requises pour exercer ce privilège.

Un sera élu par les soldats en Angleterre et les deux autres par les soldats qui sont en Belgique et en France. Cette élection aura lieu à la date et au lieu qu'il plaira au Lieutenant-Gouverneur en Conseil, pourvu qu'elle soit terminée avant le 11 décembre 1917. Les candidats devront être depuis au moins six mois dans l'armée.

Ceux qui devront faire partie de la commission chargée de fournir de l'emploi aux soldats de retour du front, ont été nommés hier.

LA PRISE DE JERUSALEM

Londres, 8. — L'avance anglaise en Palestine est maintenant rendue à quarante milles de Jérusalem, d'après les dernières dépêches reçues ici. On rapporte que l'avant-garde est maintenant rendue à Elchahil, à trente milles seulement de la Ville Sainte.

Si l'avance se poursuit heureusement, les 1,000 réfugiés américains qui attendent maintenant à des instructions pour rendre à Beyrouth et monter sur des vaisseaux de guerre américains, pourront retourner en suivant les lignes de communications anglaises jusqu'à l'Egypte, ou s'ils le veulent demeurer en Terre Sainte.

Les forces anglaises ayant pour base le Canal de Suez ont accompli un fait prodigieux en traversant le désert situé entre le Canal et la Palestine.

THE ROYAL INSURANCE CO.

Limited

La plus puissante Compagnie d'Assurance (feu) en existence. Actif plus de $100,000,000

ALLAN, KILLAM & McKAY LTD., AGENTS POUR LA VILLE DE WINNIPEG
JOS. T. DUMOUCHEL, AGENT POUR ST. BONIFACE

BUREAUX GENERAUX

364, RUE MAIN — WINNIPEG

BANQUE D'HOCHELAGA

145 succursales et agences au Canada.

CAPITAL PAYE — $4,000,000
RESERVE — 3,700,000

J. W. L. FORGET, Gérant
433 RUE MAIN, WINNIPEG, MAN.

L'accueil le plus courtois est réservé à toute notre clientèle, et nous nous faisons un plaisir de fournir toutes les informations commerciales possibles à nos clients.

Succursales à SAINT-BONIFACE, MAN. et à ST-PIERRE, MAN.

Nous achetons et vendons traites, or, argent, et billets de banque des pays étrangers.

EMPRUNT DE GUERRE

DOMINION DU CANADA

ÉMISSION DE $150,000,000 D'OBLIGATIONS 5% ÉCHÉANT LE 1er MARS 1937.

Remboursable au pair à Ottawa, Halifax, Saint-Jean, Charlottetown, Montréal, Toronto, Winnipeg, Régina, Calgary, Victoria, et au comptoir de la Banque de Montréal, en la Cité de New-York.

INTÉRÊT PAYABLE SEMESTRIELLEMENT LES 1er MARS, 1er SEPTEMBRE.
PRINCIPAL ET INTÉRÊT PAYABLES EN OR.

PRIX D'ÉMISSION 96.

UN SEMESTRE ENTIER D'INTÉRÊT SERA PAYÉ LE 1er SEPTEMBRE 1917.
LE PRODUIT DE L'EMPRUNT SERA EMPLOYÉ POUR LES FINS DE GUERRE SEULEMENT.

Le ministre des Finances offre par les présentes, de la part du gouvernement, les obligations ci-dessus mentionnées pour souscription à 96, payables comme il suit:

10 pour cent avec la demande;
30 " le 16 avril 1917;
30 " le 15 mai 1917;
26 " le 15 juin 1917;

L'émission totale des obligations de cet emprunt sera limitée à cent cinquante millions de dollars, non compris (s'il en est offert) le montant représenté par la remise des obligations aceptables comme équivalent d'espèces aux termes du prospectus de l'Emprunt de guerre du 22 novembre 1915.

Les versements peuvent être payés en plein dès le 16 avril 1917 ou à la date de l'échéance des versements ultérieurs, et profiteront d'un escompte au taux de quatre pour cent par an.

Les versements se feront au crédit du Ministre des Finances, au bureau de toute banque à charte.

Le défaut de faire les versements à l'époque fixée rendra les versements antérieurs sujets à la confiscation, et l'attribution faite à l'annulation.

Les demandes, accompagnées d'un dépôt de dix pour cent du montant souscrit, doivent être transmises par l'entremise d'une banque à charte. Tout comptoir d'une banque à charte au Canada recevra les souscriptions et émettra un reçu provisoire.

Cet emprunt est autorisé sous le régime d'une loi du parlement du Canada et le principal ainsi que l'intérêt constituent une charge au Fonds du revenu consolidé.

Des formules de demandes peuvent être obtenues de toute succursale de toute banque à charte au Canada, et au bureau de tout sous-receveur général au Canada.

Les souscriptions doivent être pour des multiples de cent dollars.

Dans le cas où la demande ne sera acceptée que pour partie, l'excédent du dépôt sera appliqué sur le versement du montant dû pour le versement d'avril.

Des certificats provisoires de souscription (scrip) soit non négociables, soit au porteur, suivant le choix qu'aura fait le souscripteur d'obligations enregistrées ou au porteur, seront émis après la répartition, en échange des certificats provisoires.

Lorsque ces certificats provisoires (scrip) auront été payés en entier et que le paiement y aura été endossé par la banque qui reçoit l'argent, ils pourront être échangés après l'émission, pour des obligations avec coupons attachés, payables au porteur ou enregistrées quant au principal, ou pour des obligations entièrement enregistrées sans coupons, suivant la demande faite.

La livraison des certificats provisoires (scrip) et des obligations se fera par l'entremise des banques à charte.

L'émission sera exempte des taxes—y compris la taxe sur le revenu—imposées par toute législation édictée par le parlement du Canada.

Les obligations avec coupons seront émises en dénominations de $100, $500, $1,000. Les obligations enregistrées, sans coupons, seront émises en dénominations de $1,000, $5,000, ou tout multiple autorisé de $5,000.

L'emprunt sera remboursé à échéance au pair au bureau du ministre des Finances et Receveur général à Ottawa, ou au bureau du sous-receveur général à Halifax, Saint-Jean, Charlottetown, Montréal, Toronto, Winnipeg, Régina Calgary ou Victoria, ou au comptoir de la Banque de Montréal en la cité de New-York.

L'intérêt sur les obligations entièrement enregistrées sera payable par chèque, qui sera remis par la poste. L'intérêt sur les obligations avec coupons sera payé contre la remise des coupons. Les chèques et les coupons, au choix du porteur, seront payables sans frais de change à toute succursale de toute banque à charte du Canada, ou au comptoir de la banque de Montréal à New-York.

Contre paiement de 25 sous pour chaque nouvelle obligation émise, les porteurs d'obligations entièrement enregistrées, sans coupons, auront le droit de les convertir en obligations de la dénomination de $1,000, avec coupons, et les porteurs d'obligations avec coupons auront le droit de les convertir en obligations entièrement enregistrées de dénomination autorisée sans coupons, en tout temps sur demande faite par écrit au Ministre des Finances.

Les registres de l'emprunt seront tenus au ministère des Finances, à Ottawa.

Une demande sera faite en temps utile pour inscrire cette émission aux Bourses de Montréal et de Toronto.

Il sera accordé aux courtiers reconnus d'obligations et de valeurs, faisant affaires au Canada, une commission de trois-huitièmes d'un pour cent sur les répartitions faites à la suite de demandes qui portent leur timbre, avec l'entente, toutefois, qu'il ne sera pas accordé de commission sur les règlements faits par la remise d'obligations émises aux termes du prospectus de l'Emprunt de guerre du 22 novembre 1915 ou sur les règlements effectués par la remise d'obligations 5% à échéance du 1er octobre 1919. Il ne sera pas payé de commission sur les demandes faites sur des formules non imprimées par l'Imprimeur du Roi.

LES LISTES DE SOUSCRIPTIONS SERONT CLOSES LE OU AVANT LE 23 MARS 1917.

Ministère des Finances, Ottawa, le 12 mars 1917.

En Province

SAINTE-ANNE DES CHENES

Mardi, le 6 mars, notre paroisse avait la bonne fortune d'entendre la parole toujours si intéressante et instructive de M. le Curé de Letellier, conférencier agricole, aux heures trop courtes que lui laissent le soin de sa paroisse et une santé que nous souhaiterions meilleure. M. l'avocat Delorme, de Winnipeg, l'accompagnait; sa conférence sur l'organisation des nôtres dans les campagnes nous a fort intéressés.

Mgr l'Archevêque avait bien voulu prouver l'intérêt qu'il porte aux choses de l'agriculture, en venant au milieu de nous pour cette circonstance; il nous a fait remarquer combien le problème du perfectionnement de nos méthodes de culture a une liaison intime avec nos problèmes sociaux et religieux.

Nous voudrions que pas un des nôtres ne perdît de vue les paroles de Mgr l'Archevêque:

"Vous avez beaucoup mieux que tout ce que vous pourrez trouver ailleurs. Ne prenez donc pas l'illusion pour la réalité, en pensant que vous allez améliorer votre sort en quittant Sainte-Anne des Chênes pour chercher fortune ailleurs. Si quelques exceptions ont pu profiter du changement, cela est dû à des circonstances purement accidentelles. Le grand nombre de ceux qui se déplaceront, perdront au change. Vous avez une terre excellente, de l'eau en abondance, le chemin de fer à votre disposition et le grand marché de Winnipeg à vos portes. Restez chez vous, améliorez troupeaux et culture, et vous aurez la plus belle et la plus florissante paroisse du Manitoba."

Cela devrait faire réfléchir ceux qui sont pris de la maladie du dérangement.

Monsieur le Curé de Letellier nous a fait voir clairement que nos manières de cultiver ne sont pas de celles qui feront de nous des cultivateurs prospères.

"Vous avez grand peur de ce que vous appelez le "herd law", dit-il. Croyez-moi, ce serait une richesse pour vous, si votre conseil municipal se décidait à adopter la "herd law".

Gardez vos troupeaux chez vous, ne les laissez pas courir les chemins. Le troupeau d'animaux est appelé à tenir la terre libre de mauvaises herbes et à l'engraisser.

Que pensez-vous du cultivateur qui met sa semence en terre, et immédiatement après, s'en va faire du foin de prairie en laissant les mauvaises herbes croître et étouffer le grain?

C'est un cultivateur qui ne connaît pas sa profession, qui restera pauvre jusqu'au moment où il devra quitter sa terre empestée de mauvaises herbes et grevée de dettes."

Monsieur le Curé nous a fortement conseillé de former un petit cercle agricole, cheville ouvrière du relèvement de nos cultivateurs.

Quelques hommes se déplacent facilement, vont voir, et font rapport des progrès accomplis dans d'autres endroits. C'est encore la plus courte manière de faire des expériences, et celle qui coûte moins cher.

Espérons que les paroles de Monsieur le Curé ne resteront pas sans produire de fruits.

M. Delorme nous a dit d'une manière fort claire l'avantage de l'organisation de nos paroisses quant à l'achat et à la vente du grain. Ceux qui ont à coeur l'intérêt du groupe de langue française ne peuvent pas rester indifférents au coulage qui se fait de ce côté.

Les cultivateurs doivent passer par l'intermédiaire d'un courtier dûment licencié pour la vente des grains. De ce chef le groupe de langue française de l'Ouest paye chaque année à peu près $200,000. Les nôtres ne peuvent-ils pas canaliser cette somme et la faire servir à leurs intérêts au lieu d'arrondir le gousset de ceux qui se serviront de leurs forces pour nous rendre la vie dure.

Le Comptoir Agricole veut s'efforcer de remplir ce rôle. Il a pour but d'activer la colonisation dans les vieilles paroisses de langue française. Il ne fait pas une affaire purement gratuite et nationale, mais dans toute la mesure de son pouvoir il poussera de l'avant les affaires des nôtres. Il s'est assuré un siège à la halle au grain (Grain Exchange) et est en mesure de donner satisfaction aux clients qui voudront bien se mettre en rapport avec lui pour la vente de leurs grains: blé, avoine, orge ou autres céréales.

Somme toute, très agréable soirée et très instructive. Il y avait au moins trois cents personnes présents.

Nous disons au revoir aux aimables conférenciers. Qu'ils viennent dans quelques mois voir le fruit de leur enseignement. Nous ne promettons pas mer et monde, mais nous aurons fait un pas en avant. Notre comité sera debout et aura déjà fait de la besogne. En avant le vrai progrès agricole; nos terres ne sont pas ruinées, elles ont été négligées.

Un auditeur.

BROAD VALLEY

Notre groupement canadien-français va toujours en s'agrandissant et compte maintenant plus de trente familles groupées entre le chemin de fer et le lac Laloutre, formant ainsi bloc contre l'envahissement des Galiciens qui ont déjà traversé la ligne du C. N. R. et possèdent l'emplacement du village. Il reste encore quelques bons homesteads à prendre parmi nous, et nous faisons tous nos efforts pour les faire prendre par des Canadiens français afin d'augmenter notre groupement et d'arrêter l'infiltration des Galiciens.

Il y aurait des bonnes affaires à faire pour un marchand canadien-français actif et honnête qui viendrait s'établir au village. Il serait assuré de toute la clientèle française et anglaise, car nous avons deux marchands galiciens qui s'entendent comme larrons en foire, pour nous pressurer aussi bien sur les marchandises que sur le bois de corde. L'un des deux, M. Bazuik, ferme son magasin au 1er mai et se retire sur son homestead; l'autre, restant seul, va avoir la partie belle si quelqu'un des nôtres ne vient pas le contrecarrer. M. V. Thiénot sera heureux de donner tous les renseignements qui lui seront demandés à ce sujet.

Le Parigot.

POULE D'EAU

M. et Mme David Tremblay sont allés passer l'été à Elie. Ils nous reviendront l'automne prochain.

* * *

M. Z. Patenaude s'est embarqué pour Winnipeg la semaine dernière.

* * *

M. F. Carrière est de retour d'Elie où il a passé quelques jours.

* * *

M. T. Gauthier et son fils Ismaël sont partis en promenade à Lorette pour nous revenir dans quelques mois.

* * *

Mlle Anna Grant nous quitte pour aller passer les beaux jours d'été à Elie.

* * *

M. Télesphore Bernardin est allé à Winnipeg par affaires. S'arrêtera-t-il à Elie???

* * *

MM. Arthur Bernardin et Antoine Roy sont partis ces jours derniers pour le lac Inland. Ils seront de retour dans quelques semaines.

* * *

M. Emmanuel Bernardin vient de prendre comme homestead l'ouest de la 4me section, township 33. Cette terre qui longe la rivière est une des plus belles du canton.

* * *

M. St-Onge, de Toutes Aides, était l'hôte de M. Alph. Bernardin, la semaine dernière.

Dmitri Brilliant.

NOTRE-DAME DE LOURDES

Lundi, le 5, avait lieu dans notre église toute tendue de noir, le service solennel annoncé pour le Rme Père Gréa, restaurateur des Chanoines Réguliers. Tous les chantres étaient au choeur, et bon nombre de paroissiens ont tenu à assister au service et prendre part au deuil de nos Pères, d'autant plus que l'ensemble de nos gens ont vu le personnage éminent qu'était le Rme Dom Gréa. On sait aussi quelle intimité existait entre le R. P. Benoit et celui qui vient de disparaître dans une verte vieillesse; c'était une raison de plus pour que la paroisse témoignât de son estime et reconnaissance au Rme Dom Gréa.

* * *

On a pu voir, jeudi, à la gare de Notre-Dame de Lourdes, un spectacle peu banal. Les chars arrivaient à l'heure réglementaire, 12.15 heures, et les employés du C. N. R. se demandaient la signification de ce qu'ils voyaient: toute une paroisse sur pied, la fanfare avec sa bannière, des drapeaux tricolores, les prêtres mêmes au milieu de la foule. Etait-ce un ministre qui allait descendre?... Ou Mgr notre Archevêque?... Vous n'y êtes point!... La paroisse réunie en très grand nombre attendait un des siens, elle attendait un soldat français, M. Jean-Marie Baron. Celui-ci est le premier qui rentrait au pays après avoir pris une part active à la guerre; il revenait de France passer quelques semaines parmi ses parents et ses compatriotes. Cette amicale réception prit les proportions presque d'un événement. La paroisse, qui estime grandement M. Baron à cause de son amabilité, de sa tenue toujours irréprochable, de son instruction, car il était instituteur avant son départ, était venue recevoir un soldat, un patriote qui apportait l'air de la France. Nous ne recevions pas seulement l'hirondelle de Béranger, mais nous étions en présence de quelqu'un capable de nous raconter ce qu'il avait vu...

Au débarcadère, comme bien l'on pense, ce furent des accolades sans fin pendant que la fanfare qui avait retrouvé ses artistes, jouait un morceau de bienvenue, que coupaient les cris de: Vive Jean-Marie! Vive la France!

Quand les chars eurent évacué la gare, l'on put être moins dérangé. Voilà que le R. P. Antoine, curé, élève un peu la voix, et dit au nouvel arrivant: Jean-Marie, la paroisse va te dire ce qu'elle pense.

Alors deux jeunes demoiselles, Gabrielle Arbez et Clémence Bodin, s'avancèrent au milieu des nombreux spectateurs. Elles sont toutes deux petites cousines du soldat. Celle-ci portait un beau grand bouquet de fleurs aux trois couleurs; la première tenait un gros rouleau enrubanné qu'elle déploya. M. Baron dut écouter une adresse. Surprise considérable pour sa modestie connue, mais il se prêta simplement, et donc avec aisance, à la démarche des gens de Notre-Dame de Lourdes. L'émotion était visible partout durant la lecture de l'adresse où les sentiments purs du patriotisme et du catholicisme et de l'amour du foyer familial, paraissent tour à tour comme autant de joyaux.

Répondre fut impossible sur l'heure, on le comprend, à cause de l'état du coeur tout grossi par les circonstances. Quelle joie en effet de revoir tant de parents et d'amis après deux ans et demi d'absence, de les revoir au milieu de cette imposante manifestation!

Nous portions une envie, que j'appellerai sacrée, à nos excellents voisins de Saint-Claude. Eux aussi, patriotes ardents, avaient envoyé un large contingent de défenseurs à la Patrie menacée; ils avaient des braves qui ont été décorés pour leurs actions d'éclat, et ils avaient fêté plusieurs des leurs qui rentraient au pays après l'absence. C'était notre tour aujourd'hui de saluer la France qui revenait un instant au milieu de nous!

La fanfare conduisit M. Baron à l'église, sur le désir du soldat qui voulait saluer la Reine de la France, la Reine de notre paroisse et qui sera, on y compte bien, la Reine de la Victoire. Puis le cortège se rendit à la demeure privée de M. Baron, où celui-ci trouvera sa jeune épouse qui a préféré attendre à la maison... l'émotion eut été si vive à la gare!!!

M. Baron remercia ceux qui l'avaient ainsi amicalement accompagné, et le cortège se dispersa.

Nous espérons bien que M. Baron voudra nous dire quelque chose en public de ce qu'il a vu et entendu en France. Nous aimerions savoir les périls, les émotions de la guerre, puis la vaillance de nos chefs et de nos soldats, etc., etc.

Voici quelques extraits de l'adresse lue à la gare, jeudi:

Vénéré et cher compatriote,

Permettez à des concitoyens de vous souhaiter la bienvenue, une bienvenue aussi cordiale que possible en cet instant qui nous procure le plaisir de vous revoir. Un mot seulement, car nous le savons, une mère, une épouse, des enfants vous attendent, et nous serions cruels de retarder l'instant béni où vous serez rendu à leur tendre affection.

Vous êtes pour nous un concitoyen aimé et estimé, un paroissien et un patriote toujours à la hauteur du devoir.

Patriote! vous le fûtes. Vous n'avez pas hésité à répondre à l'appel de la Patrie, quittant une jeune épouse adorée, des enfants chéris, une vieille mère qui vous encourageait au sacrifice.

C'est un peu la récompense du sacrifice accompli que vous goûtez aujourd'hui et que nous partageons avec vous.

Nous saluons en vous le chrétien, le patriote, mais c'est aussi la France, notre Patrie bien-aimée, que vous représentez en ce moment. Cet uniforme que vous portez avec tant de dignité nous rappelle les efforts, les sacrifices de tous ses enfants pour la sauver des hordes barbares qui voudraient la souiller.

Nous sommes donc tous à la joie de vous revoir. Le moment viendra, hélas! trop vite, d'une nouvelle séparation, mais nous ferons tout en notre pouvoir pour en alléger la peine. Nous connaissons trop votre désir du retour à la guerre pour nous y opposer.

Toutefois, l'heure de la victoire ne peut être éloignée. Nous prions Dieu de hâter ce moment tant désiré, Vous nous reviendrez, mais vous ne reviendrez pas seul, nous l'espérons. Ces vaillants qui vous ont accompagné en France, nous suivons d'ici leurs combats, leurs épreuves: quelque-uns sont prisonniers, deux sont morts.

Alors, quand tous vous reviendrez, l'hymne de l'allégresse et de la reconnaissance s'échappera de nos poitrines pour la victoire remportée par la Patrie et pour le retour tant souhaité de nos compatriotes dans leurs familles.

Un Témoin.

* * *

C'était une vraie fête à l'école Montcalm, où M. l'instituteur Clément Fouasse enseigne.

Les élèves, qui adorent leur maître, ont voulu lui faire une surprise, une vraie surprise. On s'était cotisé et on avait acheté une belle chaise berceuse. Mais comment laisser ignorer cela à un surveillant. N'importe! la consigne fut si bien gardée, on s'arrangea avec tant de précaution, quitte à cacher la chaise dans des buissons en attendant le moment propice, que M. l'instituteur n'eut vent de rien.

Tout à coup, au moment fixé, Mlle Augustine Préjet se lève et lit une belle adresse, non pas faite d'après les lois de la rhétorique, mais d'après les lois de l'affection. Nous aimerions à reproduire tout ce témoignage du coeur des élèves de Montcalm. Contentons-nous de ces quelques lignes:

Depuis longtemps chacun de nous soupirait après ce jour qui nous permettrait de vous exprimer les sentiments de notre profonde reconnaissance... S'il y a progrès dans notre école, c'est bien à vous, Monsieur l'instituteur, que nous le devons. Vous avez le tact pour manier l'enfance. Vous nous apprenez les deux langues, mais vous êtes loin de mettre au rancart la langue de notre patrie d'origine.

"Nous espérons que rien ne vous arrachera à cette école où vous nous instruisez si bien. Nous joignons avec le plus grand plaisir un tout petit cadeau à nos ardents souhaits de fête et de longue vie!"

M. l'instituteur répondit avec grand à-propos à cette adresse, et avec d'autant plus de sensibilité qu'il était en face d'une fête inaugurée à la soudaine.

Mme Clément Fouasse voulut faire bien les choses et servit un petit goûter aux charmants élèves de son mari.

Le dimanche, M. Fouasse réunissait sa parenté et faisait les honneurs d'une table bien servie à ceux qui s'étaient réjouis à son anniversaire de naissance. La soirée fut des plus agréables.

X...

SOMERSET

Samedi, le 8 mars, ont eu lieu en l'église de Somerset, les obsèques de Mme Elie Landry, veuve de M. Elie Landry, décédé il y a environ 4 ans dans cette paroisse.

Mme Elie Landry est décédée à Saint-Boniface chez sa fille, Mme Léon Roy, où elle était malade depuis 5 mois environ. Elle était âgée de 86 ans. Avec elle disparaît une des figures les plus marquantes de notre district. M. et Mme Elie Landry étaient de nos premiers pionniers. Mme Elie Landry était née à Saint-Jacques l'Achigan, Province de Québec, le 24 février 1831. Ses obsèques ont eu lieu au milieu d'une nombreuse assistance désireuse de prouver à la famille éprouvée tout le respect dont ces vieillards ont été entourés jusqu'à leur dernier jour.

Mme Landry laisse pour déplorer sa perte Mmes Léon Roy et McEachran, de Saint-Boniface, ses filles, M. Calixte Landry, commerçant à Mariapolis, M. Moïse Landry, de Saint-Boniface, et MM. Excide et Zénon Landry, tous deux de Somerset, ses fils.

Nous offrons nos meilleures sympathies à la famille éplorée.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Séance

Mercredi prochain, le 21 mars, à l'occasion de la fête de M. le Curé, il y aura une grande séance dramatique et musicale donnée par les élèves du couvent.

Nous savons, pour y avoir maintes fois assisté, que les séances du couvent sont toujours très intéressantes. Ne manquons donc pas celle de mercredi prochain. Nous le regretterions. Que chacun retienne sa place dès maintenant. Les billets sont en vente au couvent.

* * *

Nos Commissaires

La paroisse de Sainte-Anne a été bien représentée au congrès des commissaires d'écoles, tenu à Winnipeg, les 6, 7 et 8 mars derniers. Nos commissaires méritent certainement des félicitations pour avoir assisté si nombreux à ce congrès.

Voici les noms de ceux qui s'y sont rendus, avec les noms de leurs arrondissements respectifs: MM. Alphonse Mondor, Edouard Parent et Auguste Legal, Calédonia: Isidore Côté, centre; Léandre Désautels, ouest; Arthur Lacoste, Saint-Raymond; H.-H. Thurston, Talbot; Raymond Magnan, village.

Tous sont revenus on ne peut plus satisfaits de la besogne accomplie.

Les succès remportés par nos commissaires à ce congrès prouvent une fois de plus la grande force de l'union et de l'organisation.

Une minorité unie et organisée ne sera jamais écrasée par la majorité. Donc union et organisation partout.

* * *

Naissance. — Le 5 mars, Marcien-Louis-Joseph-Antonio, fils de F.-X. Duhamel et de Julie Généreux. Parrain et marraine: M. A. de Margerie et Mlle Clara Duhamel.

X.

SAINT-LEON

Dimanche dernier, après la grand'messe, notre cercle local de l'Association d'Education se réunissait pour délibérer. Il décida à l'unanimité qu'il était urgent que nos commissaires d'écoles se rendissent aussi nombreux que possible à la convention des commissaires qui devait avoir lieu à Winnipeg.

Dès lundi, en effet, quatre commissaires de notre paroisse sur huit, savoir les trois commissaires de l'école de Saint-Léon, MM. Joseph Labossière senior, Gédéon Boisvert et Omer Leblanc, et un commissaire de l'école Théobald, M. Jos.-A. Labossière, prenaient les chars pour la ville. Ils ont du aider à faire bonne besogne à la convention, car ils sont revenus enchantés de leur voyage. Le Rév. Père Curé, qui les avait accompagnés, nous a fait part du plaisir qu'il éprouva lui-même en voyant nos commissaires de partout si bien comprendre leur devoir et accourir si nombreux à la convention. L'union fait la force, et il y eut de l'union. D'ailleurs, nous prétendons bien, nous autres, sans fausse humilité, que nos commissaires des écoles rurales sont aussi intelligents que les autres, et que nos commissaires catholiques surtout qui se gouvernent par les principes supérieurs de la foi et de la morale, sont mieux en situation que personne d'avoir des idées saines sur l'éducation; mieux que personne ils savent remplir leur devoir et travailler pour les véritables intérêts de leurs enfants. Pourquoi donc n'iraient-ils pas faire bénéficier de leurs bonnes idées d'autres messieurs, et les obliger d'être un peu sages?...

* * *

Notre Rév. Père Curé, au cours de son voyage à Saint-Boniface, a assisté à un service solennel qui avait été recommandé par les RR. Soeurs Grises de Saint-Boniface pour le Rme Père Dom Gréa. Mgr l'Archevêque a bien voulu chanter lui-même ce service. Le R. P. Marie-Antoine et le R. P. Charles, curé de Saint-Alphonse, tous deux fils spirituels de Dom Gréa, remplirent l'office de diacres d'honneur aux côtés de Sa Grandeur.

* * *

Il y eut grand concours de catéchisme avant les vêpres de dimanche en notre église. Les paroissiens y avaient été invités. Ce concours dura une longue heure et fut très satisfaisant. Les enfants répondaient bien et tenaient bon. Peu à peu cependant les accidents se produisirent et il fallait aller s'asseoir. Les concurrents qui remportèrent la palme furent au nombre de cinq: MM. Arthur Gareau et Robert Leblanc, parmi les petits garçons, et Mlles Amanda Pellerin, Flore-Ange Dion et Marie-Rose Bosc, parmi les petites filles. Le Rév. Père Curé leur donna comme prix un joli catéchisme en images et plusieurs autres récompenses.

SAINT-EUSTACHE

Un de nos compatriotes qui a su se créer une position enviable dans le monde des affaires à Winnipeg disait dernièrement: "La paroisse de Saint-Eustache est devenue une des meilleures paroisses du Manitoba".

Un autre personnage distingué disait: "Saint-Eustache, c'est la meilleure paroisse du nouveau diocèse de Winnipeg".

Même si nous ne méritions pas tout ce qu'on dit de nous, il ferait toujours plaisir d'entendre ces paroles d'encouragement.

Saint-Eustache est une des belles paroisses du Manitoba. Oui, c'est bien vrai, si on considère la richesse de ses terres et le nombre de bons cultivateurs qu'elle renferme.

Notre sol est riche, exceptionnellement riche. Traversées par la rivière Assiniboine de l'Ouest à l'Est, par la rivière La Salle du Nord au Sud, et par la belle coulée du moulin en tous sens, nos terres ont une fertilité qui peut difficilement être surpassée. Boisées autrefois, ces terres ont été transformées en de beaux champs de blé, de lin, d'orge, d'avoine et de légumes. On voit ici et là de gras pâturages et des prairies de mil, de trèfle et d'alfalfa qui donnent souvent l'illusion des terres de la province de Québec.

On a su conserver à nos cours d'eau les beaux arbres qui les embellissent, leur donnent la fraîcheur et viennent ainsi rompre la monotonie des immenses champs de blé et des prairies sans fin. Nos cultivateurs ont presque tous su se bâtir une jolie maison bien protégée contre les tempêtes d'hiver et les ardeurs du soleil d'été.

Bref, Saint-Eustache est le pays idéal du cultivateur.

Mais tout cela est le fruit de longs et pénibles travaux. Tout cela est le fruit d'une culture intelligente, d'une culture appropriée aux nécessités locales, c'est-à-dire d'une culture mixte. Tout cela proclame bien haut la richesse de notre sol et les qualités des cultivateurs privilégiés qui ont choisi quelque coin de notre paroisse pour y faire leur "chez soi". Tout cela est une invitation pressante à une foule d'autres familles canadiennes-françaises à venir acheter une terre ici.

Ce que d'autres ont fait ici vous pouvez le faire vous-mêmes. Nous voulons de nouvelles familles canadiennes-françaises. Nous ne sommes pas égoïstes. Nous sommes satisfaits et heureux de vivre ici et nous désirons faire connaître notre bonheur à nos compatriotes. Puissent-ils venir en grand nombre le partager avec nous!

* * *

Nous pouvons bien citer aujourd'hui M. Louis Chabot au tableau d'honneur des cultivateurs courageux et intelligents dont les efforts ont été couronnés de succès.

M. Chabot est arrivé ici il y a une quinzaine d'années avec sa femme et une enfant encore bien jeune. Déjà possesseur de 240 acres de terre boisée, sur la coulée du moulin, il travailla sans relâche jusqu'à ce que le tout fut mis en valeur. Il y a quelques années il achetait encore 320 acres de terre en grande partie boisée. Depuis, il a fait bûcher tout ce bois et casser toute cette terre. A la place de la forêt on peut admirer maintenant de riches moissons.

En 1915 il eut du 65 minots à l'acre en blé; et en 1916, alors que partout ailleurs au Manitoba la récolte était si petite, M. Chabot en avait jusqu'à 35 minots à l'acre en blé.

En 1915 il n'eut pas moins de 7,000 minots de grain, et en 1916 il en eut encore 5,500 minots.

Et si on allait faire une visite sur la ferme de M. Chabot, on verrait là une magnifique écurie toute neuve coûtant au moins $2,000, remplie de bons chevaux et de belles vaches. Nous verrions encore des graineries bien remplies de grain de semence bien beau et bien propre.

M. Chabot est un grand ennemi des mauvaises herbes. Nous verrions encore une forge bien outillée et une bonne petite maison. Le tout est entouré de beaux arbres placés là par la nature et conservés grâce au sens pratique du possesseur de la terre.

Et M. Chabot fut toujours seul pour travailler sa terre. Sans doute il a été aidé et soutenu par sa digne épouse durant les neuf premières années de son séjour ici; mais en novembre 1910 la mort de Mme Chabot le laissa seul avec six enfants. C'est dire qu'il a eu sa part d'épreuves.

On comprendra facilement que s'il a si bien réussi, c'est qu'il a travaillé dur et qu'il a cultivé d'une manière intelligente, mais c'est aussi parce qu'il a su se choisir une des meilleures de toutes nos excellentes terres de Saint-Eustache.

Le sol de Saint-Eustache est riche, exceptionnellement riche, et M. Chabot a su en tirer profit. Ce qu'il a fait, d'autres peuvent le faire. Venez visiter les terres. Venez les cultiver et vous ne le regretterez pas.

Amicus.

SAINT-ALPHONSE

Dans notre compte-rendu de la semaine dernière, en parlant de la mort du Révérendissime Père Abbé Dom Gréa, nous avons mis le mot "subite". Nous avons appris depuis par une lettre du R. P. Boniface, que le Père Abbé était malade depuis plusieurs semaines, et son entourage était inquiet à son sujet; la mort n'a donc pas été subite. Nous devons cette rectification pour empêcher toute interprétation ou remarque malveillante.

* * *

Nos commissaires se sont rendus à leur convention annuelle à Winnipeg. Ils ont été contents de leur voyage; ils se promettent bien d'y retourner l'année prochaine vu le bien qu'ils ont pu faire, et le mal qu'ils ont pu éviter. "L'union fait la force".

Pinson.

REMISE

La séance qui devait avoir lieu à Sainte-Anne des Chênes le 21 est remise au 27.

LES PAINS DE LEVURE ROYAL
ELLE PRODUIT UN PAIN PARFAIT
LE PAIN FAIT À DOMICILE AVEC LA "LEVURE ROYAL" EST PLUS NUTRITIF ET DEMEURE FRAIS ET TENDRE PLUS LONGTEMPS QUE LE PAIN FAIT AVEC TOUTE AUTRE LEVURE
E.W. GILLETT COMPANY LIMITED
ROYAL YEAST CAKES
E.W. GILLETT COMPANY LIMITED TORONTO, ONT.
FAITE EN CANADA

Bon à l'extérieur et à l'intérieur. — Appliquée à l'extérieur par une vigoureuse friction, l'Huile Electrique du docteur Thomas ouvre les pores de la peau et pénètre dans les tissus, atteint la source du mal et soulage immédiatement. Puis, elle calme le mal de gorge et guérit les affections des bronches et des voies respiratoires. Faites-en l'essai vous en serez convaincus.

Quelques Unes De Nos Lignes

Ferronneries pour bâtisses, papier à bâtisses de tous genres, papier à convertures.

Moellons et blocs de béton, pierre concassée de toute grosseur, sable, gravier, etc.

Glaces de fantaisie, fenêtres, vitres.

Portes et chassis, cadres et moulures, bois tournés. Ornements intérieurs et extérieurs.

La Cusson Lumber Company, Ltd.

TEL. MAIN 2625-2626 SAINT-BONIFACE, MAN

S'eteignent Chimiquement

Que veut dire cela?

Qu'il y a moins de danger.

Peut-être avez-vous noté la présence de ces mots sur notre nouvelle boite d'allumettes "Silent Parlor". Chacune de ses allumettes a été plongée dans une solution qui en fait un "bois mort" une fois qu'elle a été allumée et éteinte. Cela réduit au minimum le danger.

DE LA PRUDENCE ET TOUJOURS

Servez-vous des allumettes "Silent" d'Eddy.

Concessionnaires pour la vente d'automobiles

Ford

CONTANT FRERES

Fournitures générales pour l'automobile

Rues Horace et St-Joseph, Norwood Saint-Boniface.

Téléphone Main 2498

48 rue Princess, Winnipeg. Téléphone Garry 3546

DECOUVERTES ET MISSIONS

Voici la seconde partie de l'étude de notre collaborateur M. J.-H. Daigneault. Elle traite des découvertes et des missions au Canada.

Revenons maintenant à une époque rapprochée de nous, au début proprement dit de notre histoire. Les premiers découvreurs de l'Amérique furent presque tous des catholiques, quoique l'importance de cette remarque ne s'applique pas au temps de Colomb, et des Cabots, car à cette époque fortunée, toute la chrétienté était d'une même foi; mais cela apparait plus tard. Durant le seizième siècle, pendant que les nations du nord de l'Europe, étaient plongées dans les discordes, causées par les doctrines hérétiques de Luther, les fils intrépides de la France catholique, de l'Espagne et du Portugal, traversaient ce continent dans tous les sens, bravant les dangers multiples de cette terre hostile, traçant les premiers sentiers qui allaient être d'un si grand prix pour les générations futures, et chantant les louanges de Dieu dans des régions, dont les échos jusque-là n'avaient répété que les rugissements des bêtes sauvages et le cri de guerre des féroces indigènes.

Parsemés sur tout le continent, nous trouvons aujourd'hui des centres de commerce dont les noms indiquent l'origine catholique et dont la prospérité témoigne de la clairvoyance de leurs fondateurs. Des historiens peu scrupuleux en vantant les progrès presque miraculeux de l'Amérique, ignorent trop souvent ou amoindrissent de propos délibéré, les services rendus par les pionniers français, mais l'histoire impartiale prouve sans contredit que l'origine de cette grandeur et beaucoup du progrès subséquent sont dus au génie de ces nations catholiques que l'ignorance ou le préjudice voudraient aujourd'hui rejeter dans l'ombre.

Les premiers hommes civilisés qui osèrent s'aventurer dans l'intérieur, furent des Français, fussent-ils explorateurs, missionnaires ou simples coureurs de bois, et les exploits merveilleux de ces héros s'avançant dans l'inconnu, au milieu de nombreuses tribus sauvages, sont bien de nature à nous rendre fiers de notre origine française.

Passant du majestueux Saint-Laurent, à travers les grands lacs, par les défilés semés de dangers, les minuscules cours d'eau et les portages, jusqu'au lac Winnipeg, ils remontèrent la Saskatchewan jusqu'aux pieds des monts rocheux, où ils plantèrent la croix à quelques 2,000 milles des avant-postes de la civilisation. Les premiers ils ont poussé jusqu'aux régions glacées du pôle, après avoir traversé d'immenses solitudes dans leur sauvage et primitive beauté; les premiers ils ont escaladé la chaîne de monts géants, sentinelles séculaires des plaines vierges étendues à leurs pieds; les premiers ils ont franchi le désert américain et les plaines fécondes de la Louisiane que la France a su si mal conserver; les premiers ils ont donné des noms aux lacs, aux fleuves, aux montagnes et aux divers endroits visités, donnant ainsi à une vaste portion de cette terre d'Amérique, une physionomie tout à fait française.

Saluons en passant, si vous le voulez bien, la fertile phalange de nos explorateurs intrépides, nos braves et joyeux coureurs de bois et nos héroiques missionnaires, qui furent les premiers à ouvrir la route de l'Ouest aux progrès de l'évangélisation et de la civilisation.

Saluons Jacques Cartier qui, de 1534 à 1540, découvre le superbe Saint-Laurent qu'il remonte jusqu'aux bourgades indiennes Stadacona (Québec) et Hochelaga (Montréal). Saluons Champlain, le père du Canada qui fonde la ville de Québec en 1608, établit un poste de traite à Hochelaga, remonte l'Outaouais, traverse le lac Nipissing, descend la rivière des Français jusqu'à la Baie Georgienne, qu'il traverse, ainsi que le lac Huron, et retourne à Québec par le lac Ontario et le Saint-Laurent. Cette première course jusqu'au coeur du continent en 1615, c'est-à-dire il y a trois siècles passés, allait enflammer l'esprit aventureux de la colonie naissante, et susciter dans un avenir rapproché, une légion de hardis découvreurs qui, quoique cédant la première place à Champlain, n'allaient pas moins inscrire leurs noms immortels dans les annales glorieuses de notre histoire nationale, où nous pouvons aujourd'hui, nous leurs descendants, fiers d'un tel héritage, venir leur rendre hommage, et nous inspirer, pour les luttes de l'avenir, à cette source glorieuse du plus fier courage et du plus pur patriotisme.

Dans ce court intervalle la colonie qui ne comptait alors qu'une centaine d'âmes, avait à se défendre contre les attaques sournoises des Iroquois qui faisaient une guerre à mort aux Hurons et aux Algonquins, amis des Français.

Aidé des premiers missionnaires qu'il fait venir de France, les Récollets en 1615 et les Jésuites 10 ans après, Champlain établit sur des bases solides, la petite colonie, ce noyau de la Nouvelle-France; aide à la formation de la première compagnie de traite en 1627, encourage par tous les moyens la conversion des infidèles, étend davantage la sphère de ses découvertes et, pleuré de tous comme un père, il s'éteint en 1635.

Dès 1641 les pères Jogues et Raimbault s'avancent jusque sur les bords du lac Supérieur. L'année suivante, le sieur de Maisonneuve fonde Ville-Marie, aujourd'hui Montréal, pour le maintien et la propagation de la foi au Canada; 14 ans plus tard les Sulpiciens prennent possession de l'île et en 1660 fondent leur séminaire, fameuse institution qui a toujours subsisté depuis.

En 1658, Mgr de Laval est nommé vicaire apostolique de la Nouvelle France et consacré premier évêque de Québec en 1674. Mais n'anticipons pas; pendant ce temps Jean Nicolet de Trois Rivières, arrive en 1634 au détroit de Mackinaw et longe le lac Michigan jusqu'à la Baie Verte. Quelques années plus tard, le grand Jésuite martyr, le père Jogues, baptise les Hurons du Sault Sainte-Marie; mais au-delà c'était le grand inconnu, d'où venaient de temps à autre des rumeurs étranges, apportées par les Algonquins, revenant chaque année de ces parages lointains avec leurs canots chargés de riches fourrures qu'ils échangeaient aux Trois-Rivières.

LE NOVORO DU DR. PIERRE

est un remède d'un mérite reconnu. Il est entièrement différent des autres remèdes. Il peut avoir des imitations, mais il n'a pas de substitut.

Il Purifie le Sang, — Il Active la Digestion,
Il Règle l'Estomac — Il Agit sur le Foie,
Il Agit sur les Reins, — Il Calme le Système nerveux
Il Nourrit, Fortifie et Vivifie

En somme, c'est un remède de famille dans tout le sens du mot, et il devrait avoir sa place dans chaque maison. Il ne peut pas être obtenu des pharmaciens, mais est fourni directement au public par l'intermédiaire d'agents spéciaux. Si vous ne connaissez pas d'agents écrivez aux seuls fabricants et propriétaires,

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
19-25 So. Hoyne Ave., CHICAGO, ILL.

LES PERTES ALLEMANDES

Il y a actuellement plus de 5,000,000 d'hommes irrécuperables en Allemagne. — Le nombre des insituteurs allemands tués en octobre 1916 était de 10,499. . . .

Paris, 8. — Dans le Bulletin de l'Instruction primaire du département de l'Indre, M. G. Rossignol, inspecteur d'académie, vient de publier un article très intéressant sur les pertes d'hommes accusées par nos ennemis.

En octobre dernier, tous les journaux français, reproduisant les informations des journaux neutres, annonçaient que les pertes allemandes, du début de la guerre au 30 septembre 1916, s'établissaient comme suit:

Tués, 879,976; blessés, 2,233,800; disparus, 459,517. Total, 3,573,293.

"Si ces chiffres étaient exacts, écrit M. Georges Rossignol, il y aurait de quoi désespérer. Et de les lire même avec le correctif que certains journaux ajoutent que ce ne sont là que les pertes avouées par l'état-major allemand, les plus optimistes auraient envie de se décourager.

"Il en résulterait, en effet, que en évaluant à un dixième de ses blessés ceux qui sont hors de combat définitivement, l'Allemagne n'aurait que 1,662,863 soldats irrécupérables, dont la moitié environ, soit 880,000 de tués.

"La réalité est tout autrement désastreuse, tout autrement réconfortante pour nous, et nous supplions nos jouanux de le dire et de le crier".

Le 28 juillet 1915, les journaux anglais et français publiaient la liste suivante des pertes allemandes (blessés légers non compris) au 30 juin d'après les renseignements puisés aux meilleures suorces:

Prisonniers et disparus..	490,000
Morts	1,636,000
Blessés	1,880,000
Total	4,006,000

Il y avait donc 1,636,000 tués Allemands au 30 juin 1915, et, d'après les dires de nos adversaires, seize mois plus tard, après l'offensive de Champagne, après l'offensive de Broussiloff, après Verdun, après la Somme, il n'y en aurait plus que 880,000!

"Pour un miracle, conclut M. Rossignol, c'est un beau miracle, un miracle boche, par conséquent kolossal.

"Mals il n'est fait que de notre crédulité ou pour mieux dire de notre étourderie, qui nous amène à publier et à gober tous les chiffres que, par le moyen des neutres complices, les Allemands nous tendent comme des appâts grossiers."

Malgré les efforts inouïs faits par l'Allemagne pour cacher ses vraies pertes, on sait que le chancelier Bethmann-Hollweg a déclaré à la commission secrète du Reichstag, en mars 1916, que le nombre des irrécupérables allemands, était à la fin de février dernier, de 3,500,000. Soit, pour les dix-neuf premiers mois de guerre, une moyenne de 184,000 tués, blessés ou malades définitifs disparus par mois.

Depuis, il y a eu Verdun, la Somme, l'offensive Broussiloff et sur tous les fronts menacés: vers Erzeroum, en Dobroudja, en Transylvanie, en Galicie, en Roumanie, de nombreux Allemands ont été envoyés. Aussi est-on en droit d'évaluer le bilan mensuel des irrécupérables à 200,00.

On arrive donc à un total d'irrécupérables qui, dès septembre dernier, devait atteindre 4,930,000 et qui maintenant dépasse certainement 5,000,000 d'hommes.

Un fait particulier prouve la vérité de ces chiffres. A la date du 1er octobre 1916, le nombre des instituteurs allemands tués s'élèvait à 10,499; or il est de notoriété publique que le chiffre des morts dans l'enseignement primaire français était, à la même époque, quatre fois moindre.

CRUAUTES DES TURCS

Les Turcs massacrent les hommes et les femmes qui refusent de devenir mahométans. — Des milliers de personnes ont été massacrées. — Les souffrances des Arméniens.

New-York, 8. — Lord Bryce, ancien ambassadeur anglais aux Etats-Unis, dans une message au fonds de secours Arménien et Syrien ici, a déclaré que les Turcs ont massacré les Arméniens dans le but d'éliminer de l'empire toute secte ou croyance, autre que la leur.

Durant les récents massacres, chaque fois qu'un Chrétien accepta de passer à leur religion, il a été épargné. Beaucoup d'enfants chrétiens ont été enlevés à leurs parents pour être élevés comme des Musulmans. Des milliers de filles chrétiennes ont été vendues sur les marchés et distribués aux officiers turcs pour être emprisonnées à vie dans leurs harems et forcées à embrasser la religion Musulmane.

Des milliers d'hommes et de femmes ont été mis en demeure de choisir entre le Christ et Mahomet et sur leur refus de suivre ce dernier ils ont été impitoyablement mis à mort ou noyés. Pendant plusieurs jours on a pu voir les cadavres des femmes arméniennes, noyées, flotter sur l'Euphrate.

Cette nation martyrisée ne peut pas faire de plus tochant appel à la charité des Américains que celui du simple récit des faits qui arrivent tous les jours. Il y a peu de survivants, et qui dira ce qu'ils souffrent?

Téléphone Main 3936
M. A. LANDRY
Orfèvre et oculiste
Spécialité pour les montres de marques perfectionnées
Tout réparage garanti
Bloc Dubuc
Coin Provencher et Taché

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout indivdu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence mais non à une sous-agence, à certaines conditions.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres moyennant certaines conditions. Une maison habitable est requise hormis qu'on réside dans les environs.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de l'obtention de la patente; cultiver cinquante acres en plus. Une patente de préemption peut être obtenue aussitôt qu'une patente de homestead, à certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300. Le terrain propre à la culture peut être diminué par de la mauvaise et rocheuse terre. L'élevage du bétail peut moyennant certaines conditions être substitué à la culture.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

ETABLI EN 1883

GEORGE DREWRY
KENORA, ONTARIO

PROMPTE LIVRAISON — MARCHAND DE VINS — QUALITE GARANTIE
Meilleure maison de commandes postales d'Ontario

CHAMPAGNES

	Bout.	Caisse
Pommery Sec ou Mumm's Extra Dry ....Pinte	$3.75	$42.00
Pommery Sec ou Mumm's Extra Dry ....Chopine	2.00	44.00
Gauthier Frères "Reserve Cuvée" ....Chopine	1.25	29.00

BURGONDES

	Bout.	Caisse
Bouchard: Rouge mousseux, Ch.	$1.50	$32.00
Bouchard: Pommard Still, Pinte	1.10	12.00
Bouchard: Pommard Still, Chop.	.65	13.50
Bouchard: Macon Still ....Pinte	1.00	11.00

CLARETS

	Bout.	Caisse
Johnston: Pontet Canet ...Pinte	$1.25	$14.00
Johnson: Pontet Canet ...Chop.	.80	15.00
Johnston: Château d'Auzac, P.	1.20	13.00
Johnston: Château d'Auzac, C.	.75	14.00
Johnston: St. Julien ....Pinte	1.00	10.00
Johnston: St. Julien....Chopine	.60	11.00
Birkedal: St. Julien.......Pinte	.75	8.00
Gilbey: St. Melot ......Chopine	.75	8.00

SAUTERNES

	Bout.	Caisse
Johnston .... Pinte	$1.00	$10.00
Johnston .... Chopine	.60	11.00
Bikedal .... Pinte	.75	7.50

VINS DE PORT (IMPORTES)

	Bout.	Caisse
Sandeman: Espado	$2.00	$20.00
Sandeman: Club	2.50	24.00
McKenzie & Co. 1 Diamond	1.25	12.50
McKenzie & Co. 2 Diamond	1.75	17.50
McKenzie & Co. 3 Diamond	2.25	22.50
McKenzie & Co. Fine Port	1.00	10.50
W. R. Sangster	1.10	11.00

AU GALLON

Le gallon ....$4.00, $6.00, $7.50 et $9.50

VINS DE PORT CANADIENS

	Bout.	Caisse
T. G. Bright & Co.— Concord	$ .60	$6.00
Old Port	.50	5.00

AU GALLON

Le gallon ....$1.50, $2.00 et $2.50

VINS "INVALID" ET TONIQUES

	Bout.	Caisse
Gilbey: Invalide	$1.75	$18.50
Dubonnet	1.50	15.50
St-Michel	1.00	11.50
Wilson: Invalide	1.00	11.00

VINS SHERRY

SANDEMAN	Bout.	Caisse
Espado	$1.75	$18.00
Montilo Fino	2.00	20.00
Club	2.50	24.00

SANDEMAN	Bout.	Caisse
Manuel Misa Brown Label	$1.75	$18.00
Manuel Misa White Label	1.50	15.00
McKenzie & Co.	1.10	11.50

AU GALLON

	Le gallon
Manuel Misa	$7.00
McKenzie & Co.	4.50

ALES ET STOUTS IMPORTES

			Par bar.	Par douz.
Guinness Stout Burke	Chopine	8 douzaines	$19.00	$2.50
Guinness Stout Burke	½ Chopine	10 douzaines	17.50	1.85
Bass Ale Hibbert	Chopine	8 douzaines	19.00	2.50
Bass Ale Hibbert	½ Chopine	10 douzaines	17.50	1.85
"Bull Dog" Guinness Stout Porter	Chopine	8 douzaines	19.00	2.50
"Bull Dog" Bass Ale Porter	½ Chopine	8 douzaines	19.00	2.50

BIERES, ALES ET STOUTS DOMESTIQUES

			Par bar.	Par Caisse	
American Style Rice Beer Drewry	Pinte	6 douz.	$13.50	1 douz.	$2.50
American Style Rice Beer Drewry	Chop.	10 douz.	13.50	2 douz.	3.00
Malt Beer, Refined Ale ou Extra Stout Drewry	Pinte	6 douz.	13.00	1 douz.	2.40
Malt Beer, Refined Ale ou Extra Stout Drewry	Chop.	10 douz.	13.00	2 douz.	2.90
Ale, Porter ou Lager Drewry	½ Pinte	12 douz.	14.75	2 douz.	2.70
Draught Ale, Stout et Bière, Drewry, ¼ bar. de $2.00 par barrique)	(Incluant un dépôt		$5.50		
Draught Ale, Stout et Bière Drewry, ⅛ bar. de $1.00 par barrique)	(Incluant un dépôt		$3.00		

DEMANDEZ NOTRE LISTE DE PRIX

Le paiement doit accompagner la commande. Servez-vous de mandat de Messageries (Express), de banque, ou bons de poste. Si vous envoyez de l'argent, que votre lettre soit recommandée.

Springfield Fire & Marine Insurance Co'y
DE SPRINGFIELD, MASS.
Cette Compagnie, dont l'actif est de $11,754,106.86, fait affaire en vertu d'une Charte Fédérale et assure à des taux modérés. S'adresser à
M. J. A. MacPHEE, Agent.
Notre Dame Investment Bldg., Winnipeg, Man. Tél. M. 1881

ETALONS PERCHERONS ET BELGES POUR L'ELEVAGE
Vendus avec garantie. Conditions très accommodantes
J. H. GRAHAM
Coin de l'avenue G. et 21me rue Saskatoon, Sask.
Liste des résultats obtenus par Graham: 25 sous
Notes sur la parenté des étalons: 50 sous le cent

J.P. McDougall
EPICIER
Fait une spécialité de l'épicerie de famille
11 AVE PROVENCHER
Téléphone Main 3607
SAINT-BONIFACE

Pour vos billets de chemin de fer et de bateaux pour toutes lignes transatlantiques, adressez-vous à
J.-C. MARCOUX
Agent du C.-P. R.
Bureau: 64 avenue Provencher Tél. Main 4855
Rés.: 121 rue Ritchot Tél. M. 1749

Hon. J. Bernier — H. P. Blackwood, C.R.
Noël Bernier — Alex. Bernier
BERNIER, BLACKWOOD & BERNIER
AVOCATS — NOTAIRES
Placement de capitaux privés
Bureau: 401 Edifice Somerset, Winnipeg Tél. Main 2079

Tél. Main 6588 — 314 Ave Taché
Saint-Boniface, Man. Vis-à-vis l'Hopital
Desjardins Frères & Cie.
Embaumeurs et Entrepreneurs de pompes Funèbres
"Hacks" toujours à la disposition pour Funérailles, Baptêmes, Mariages.
Spécialité: décoration de chambres mortuaires
Ambulance jour et nuit.
Maison fondée depuis dix ans
La seule maison canadienne française responsable

W. J. BARKER
Entrepreneur de pompes funèbres et embaumeur catholique
Dans un district résidentiel
Chapelle mortuaire privée
Coin Broadway & Donald
Phone Main 3205 Winnipeg

L. A. DELORME Avocat Notaire — HENRI LACERTE Avocat du Barreau de Québec
DELORME & LACERTE
AVOCATS
208-209 QUEBEC BANK BUILDING
213 AVENUE PORTAGE

A. J.-H. DUBUC, (CONSUL BELGE) — BOSTON TOWERS — LOUIS P. ROY.
DUBUC, TOWERS & ROY
AVOCATS ET NOTAIRES
TEL. M. 623 — 201-205 SOMERSET BLOCK — CASIER POSTAL 443 — WINNIPEG, MAN.

PATHEPHONES
DISQUES PATHE
(Abolition des aiguilles)
Les disques PATHE se jouent sur tous les phonographes
Demandez nos catalogues
The Canadian Phonograph & Sapphire Disc Co. Limited
505 Edifice Builders' Exchange Winnipeg, Man.
W. Poisson, Gérant.

Dr. LOUIS F. BOUCHE
Dentiste
Gradué du Collège dentaire de Chicago. Lauréat du Collège dentaire de la Nouvelle-Orléans. Membre fondateur de la Société de Stomatologie.
Nouvelle adresse
BATISSE DE LA GREAT WEST PERMANENT LOAN CO.,
356 rue Main au 7ème Etage

The Guilbault Co. Limited
BOIS — CHARBON
Tél. M. 604 — M. 7442.
258 rue Des Meurons. Norwood, Man

METROPOLITAN WINDOW CLEANING CO., LTD.
191 avenue Pacific
Téléphone du bureau: M. 2276
Tél. de la résidence: St-J. 2023

Jambes et bras artificiels. Solides, légers, stables, d'adaptation aisée et facile. Aspect naturel. Fabrication rationnelle.
WESTERN ARTIFICIAL LIMB CO.
Nos 87 et 87½ rue Marion
Tél. M. 2298 B. de P. de Norwood

EPICERIE ET BOUCHERIE
P. COUTURE
375 avenue McDermot Winnipeg
TEL. GARRY 2308
Choix de viandes fraiches et salées
Poissons frais—Prix raisonnables
La clientèle française est spécialement sollicitée.

Téléphone du bureau: Main 404
Téléphone de sa résidence: Main 3203
ROSARIO-J.-A. PRINCE, B.A.
Avocat et Notaire
Résidence
74 rue Plinguet, Saint-Boniface, Man
Bureau
808 McArthur Bldg., Ave Portage, Winnipeg, Man

A.-J. PAPINEAU, B. ès S. Ap
Architecte et Ingénieur-conseil
Diplômé de l'Ecole Polytechnique, et du Bureau des Examinateurs des Architectes du Manitoba
Bureau: 47 Ave Masson. Tél. M. 2152
Saint-Boniface, Man

Tel. M. 6772 — Dames assistantes
PHILIPPE COUTU
Seul entrepreneur canadien-français diplômé
Embaumeur et entrepreneur de pompes funèbres
50 rue Marion,
Norwood et Saint-Boniface, Man

N. PIROTTON
MONUMENTS FUNERAIRES.
SEULE MAISON FRANCAISE AU MANITOBA.
141 rue Dubuc, Norwood.
Telephone rés. M. 3608.

Phone Main 3094
Drs. Maloney & Kennedy
DENTISTES
104-305 Avenue Block
WINNIPEG
Nous parlons français

D. R. BARIBAULT, B.A.Sc
INGENIEUR CIVIL et ARCHITECTE
Diplômé de l'école Polytechnique.
Architecte enregistré du Manitoba
Suites 11-12, Banque d'Hochelaga
433 Rue Main Winnipeg.
Téléphone Main 1049

ALFRED U. LEBEL
Tel. Main 3013
AVOCAT — NOTAIRE
Chambre 10 — Banque d'Hochelaga
Winnipeg.

DR. N. A. LAURENDEAU
ANCIEN INTERNE A L'HOPITAL DE SAINT-BONIFACE
Bureau et Résidence Tel. Main 1389
153 Avenue Provencher, St-Boniface

DOCTEUR F. LACHANCE
Des Hopitaux de Paris.
ANCIEN CHEF DES INTERNES A L'HOTEL-DIEU, MONTREAL
Chirurgie et Gynécologie
Chambre 245, Somerset Bldg.
Avenue Portage. Phone M. 7204
Coin Aulneau & Hamel, St-Boniface
Phone M. 2613

J. D. Suffield — Walter Gorsey, B.A.
TELEPHONES: Bureau, Main 5674
Résidence: M. Suffield, F.R. 2275
Résidence: M. Gorsey, S.J. 2364
SUFFIELD et GORSEY
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.
NOUS PARLONS FRANCAIS
Bureau: 310-317 Avenue Block
265 Ave Portage, Winnipeg, Man.

J.-A. Beaupré, B.A. — E.-L. Bétournay, B.A.
BEAUPRE & BETOURNAY
AVOCATS, NOTAIRES, ETC.
31 Edifice McIntyre, Winnipeg, Man.
Téléphone Main 1554

SACRE-COEUR

La Société Saint-Jean-Baptiste a eu une réunion dimanche après-midi. On avait répondu avec empressement à l'appel du président et une quarantaine de membres prirent part à la discussion. Il s'agissait d'adopter la constitution. Elle le fut après un assez long débat. La société a décidé qu'elle ferait au décès d'un membre, célébrer un service de $25. Pour avoir droit à ce privilège, un membre devra avoir payé sa cotisation avant le premier mars. Un membre qui paiera en retard perdra ipso facto ce droit. Ce n'est que six mois après sa réinstallation comme membre qu'il pourra de nouveau bénéficier de ce privilège.

* * *

On nous annonce qu'un concert-boucane aura lieu quelques jours après Pâques.

* * *

Notre chorale prépare une jolie fête musicale.

* * *

La retraite générale sera prêchée par le R. P. Dallaire, o.m.i Elle commencera le dimanche des Rameaux et se terminera le dimanche de la Passion.

* * *

Baptême: Marie-Lorraine-Clarisse, fille du docteur Léon Benoit et de Mathilda Boucher. Parrain et marraine: M. Benoit et Mme Snell, oncle et tante de l'enfant.

* * *

M. Desjardins, 637 avenue Bannatyne, est parti pour la Floride.

* * *

Partie de cartes d'hier soir. Prix des dames, offert par Mme Rochon, gagné par Mlle Rose Remillard. Prix des hommes, offert par M. Dugal, gagné par M. Félix St-Pierre. Prix de consolation, offerts par Mme Marquis, gagnés par Mlle Labelle et H. Lauzon et M. O. Marquis.

SAINT-BONIFACE

M. Camille Dusseault a fait l'acquisition, au prix de $40 le pied, de la propriété Gingras, 107 rue Dumoulin.

* * *

Mercredi dernier, à la résidence de M. Léon Roy, après plusieurs mois de maladie supportée avec une résignation vraiment chrétienne, s'est éteinte dans la paix du Seigneur Mme Elie Landry, à l'âge de 86 ans. La défunte était la mère de Mme Léon Roy.

Les funérailles ont eu lieu vendredi dans l'église de Somerset, parmi un grand concours de parents et d'amis. Les porteurs étaient ses quatre fils.

Elle a été déposée dans le cimetière à côté de son époux décédé il y a quatre ans. Lui survivent: 4 fils et 2 filles, et 45 arrière petits-enfants, dont 2 sont religieuses.

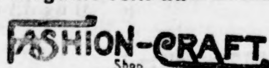
Calixte, marchand de Mariapolis, Zénon et Exeide, cultivateurs à Somerset, Moïse, bijoutier, et Mme Léon Roy, Mme E.-J. McEachran, de Saint-Boniface, ses enfants, lui survivent.

BERTRAND-HEBERT CIE.
IMMEUBLES—PRETS—LOYERS
ASSURANCES
Coin Provencher et Aulneau
Tél. Main 9068 St. Boniface

LA
Maison Collin
En face de l'Hôtel-de-Ville
98 AVENUE PROVENCHER
Saint-Boniface, Man.
EPICERIES
Beurre et fromage
Bonbons de toutes sortes
Grains et fourrages
TABAC
en feuilles ou en paquet
On se rendra compte que nous importons surtout des maisons canadiennes-françaises. Par le fait d'acheter chez nous, vous encouragez les nôtres

POUR UNE BOTTINE ELEGANTE ET DURABLE ALLEZ CHEZ


296 Portage Ave. Winnipeg

Les Elégants vont au


BELIVEAU PEACE LIMITED, Propriétaires
432 RUE MAIN — En face de la Banque du Commerce — Tel. Garry 1967—1968
293 AVENUE PORTAGE — EDIFICE PARIS — Tel. Main 2273—2274

M. Philippe Coutu, l'entrepreneur bien connu dans Saint-Boniface, agissait comme ordonnateur des funérailles.

Nous communiquons à la famille en deuil l'expression de nos plus vives sympathies.

* * *

M. Z. Berriault, 215 avenue Notre-Dame, a été victime d'un accident qui aurait pu avoir de graves suites, à l'élévateur de Gibson, Gage, rues King et Rupert. Il se fit prendre la tête entre la cage du monte-charge et l'arbre de couche. Déchirure au cuir chevelu qui nécessita dix points de soture.

* * *

Baptêmes

Le 4 mars. — Marie-Yvonne-Cécile, fille de Arthur Dusablon et de Ida Pelletier.

Le 4 mars. — Marie-Yvonne-Germaine, fille de Joseph Joie et de Eléonore Méal.

Le 4 mars. — Marie-Jeanne-Cécile-Délia, fille de Jean-Gonzalve Doutre et de Délia Larivière.

Le 4 mars. — Joseph-Léopold-Gérard, fils de Arthur St-Onge et de Agnès Labossière.

* * *

M. et Mme William Cossette, de Inwood, étaient la semaine dernière en visite chez leurs parents, M. et Mme S. Dufault, de la rue Victoria. M. Cossette était délégué à la convention des commissaires d'écoles de la province.

* * *

Un homme d'affaires conseille ses clients. "Je désire vous informer," écrit M. Paul Tinette, de Laurium, Mich., "d'un cas qui vint dernièrement à ma connaissance. Il y a environ trois semaines un de mes clients, M. Dominique Aimone, chez qui je porte journellement des denrées alimentaires, tomba gravement malade et ne pouvait plus travailler. Il se plaignait d'une forte douleur dans le côté droit. Plusieurs médecins, qu'il consulta, avaient tous décidé que c'était un cas d'appendicite et qu'il était nécessaire de faire immédiatement une opération. Le pauvre homme était si effrayé qu'il ne savait pas quoi faire. Je lui conseillai de se procurer immédiatement une bouteille de Novoro. Il le fit, et à sa grande surprise il s'aperçut qu'après deux jours toute trace de douleurs avait disparu. Il ne cesse jamais de me remercier de lui avoir donné le conseil qui l'a sauvé d'une terrible opération."

Si vous êtes intéressé dans un remède qui soit réellement bienfaisant, et qui possède un record de succès qui dure depuis plus de cent ans, et qui est aujourd'hui le plus populaire de tous les remèdes, écrivez, pour plus amples informations, aux fabricants, le Dr Peter Fahrney and Sons Co., 19—25 So. Hoyne Ave., Chicago., Ill., E.-U. d'A. Ne le demandez pas dans les pharmacies, il ne peut pas y être obtenu, mais il est fourni au public directement du laboratoire.

Le Novoro du Dr Pierre est délivré au Canada, absolument libre de tous droits.

MORT DU LIEUTENANT-COLONEL DUCHARME

Le lieutenant-colonel Ducharme, l'un des militaires les plus en vue de l'Ouest, est décédé, lundi soir, à l'hôpital de Saint-Boniface, après quelques jours de maladie. Le défunt souffrait d'un cancer d'estomac. Dans la soirée de lundi il fut opéré par le docteur Lachance, mais l'opération ne donna aucun résultat. D'ailleurs, c'était un cas désespéré.

Le lieutenant-colonel Ducharme, né dans l'Ontario, était âgé de 57 ans. Il a consacré à peu près toute sa vie aux choses militaires. Il avait offert ses services lors de la guerre sud-africaine. L'an dernier, il se rendit outre-mer pour prendre le commandement de la cinquième batterie, mais le mauvais état de sa santé le força à revenir au Canada. Jusqu'à sa mort il s'occupa de la 76me batterie.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte trois fils, Georges, Léo et Laurent, une fille, Mlle Carmel, son épouse, Mme Ducharme.

Les funérailles auront lieu demain à la cathédrale de Saint-Boniface.

MORT DE M. F.-X. BASTIEN

M. François-Xavier Bastien est décédé hier à Saint-Vincent de Paul, près Monréal. Il était âgé de 76 ans.

M. F.-X. Bastien avait un fils prêtre au Manitoba, M. le curé de Saint-Eustache, et un autre prêtre dans l'Ontario, à Pinewood, diocèse de Saint-Boniface.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Le second service anniversaire du Rév. M. Campeau, de son vivant curé de Sainte-Agathe, Man., sera célébré à Saint-Norbert le 17 courant à 9½ heures.

A SAINT-NORBERT

Dimanche prochain, le 18 courant, l'honorable juge Prud'homme donnera une conférence à la salle de l'école des garçons à Saint-Norbert, à 7 heures et demie.

Le sujet de la conférence ser "Un voyage en Terre Sainte".

Il y aura aussi une petite séance scolaire.

UNION CANADIENNE

Jeudi, le 15, il y aura une assemblée du comité sportif, en vue de l'organisation des clubs de balle au camp. L'assemblée est convoquée pour 8 heures. Que tous ceux qui portent quelque intérêt à ce sport s'y rendent. Encore une fois, c'est pour 8 heures.

* * *

M. A.-J. Papineau a bien voulu se mettre à la disposition de l'Union comme bibliothécaire. Son esprit d'initiative et sa persévérance auront bien vite raison du manque d'intérêt qu'a reçu jusqu'aujourd'hui cette section importante de l'Union. On prétextera peut-être que le local se prête difficilement à la lecture ou aux choses sérieuses, mais cette raison ne nous semble pas suffisante pour excuser cet état de choses. Si des membres sérieux manifestaient leur désir de voir les autorités du club donner plus d'envergure au côté intellectuel, il n'est pas douteux que les administrateurs considéreraient la question très attentivement pour donner satisfaction aux requérants.

* * *

Enfin nous pouvons annoncer que la chorale de l'Union est organisée et que tout va à merveille. Déjà une quarantaine de chantres en font partie, et on peut prévoir dès maintenant le succès qui les attend. M. Sheridan, qu'on a choisi comme directeur, se montre tout à fait à la hauteur de la confiance qu'on a voulu mettre en lui.

Ne le disons pas trop haut, mais il est fort possible que notre chorale soit en mesure de faire ses preuves dans un avenir rapproché. Nous en reparlerons. En attendant, nos félicitations au comité de musique.

* * *

En raison de la retraite qui aura lieu à la cathédrale, il a été décidé que la suite de nos conférences sera remise à plus tard.

THE T. EATON Co LIMITED
WINNIPEG CANADA

Occasions du vendredi a des prix merveilleusement bas.

PREMIER ETAGE

Biberons hygiéniques. Rég. 35. Vendredi	$ .29
Suçons en cristal. Rég. 15. Vendredi	.08
2 pour	.15
Blaireaux. Rég. 65. Vendredi	.32
Savon en bâton. Pour la barbe. Rég. 25. Vendredi	.13
2 pour	.25
Tabliers Pulman. Rég. 95. Vendredi	.75
Brosses. Aspect caoutchouc. Rég. 25. Vendredi	.19
Brosses à dents. Poignée en os. Rég. 25. Vendredi	.18
Brosses à cheveux. Ivoire. Vendredi	1.75
Nourrisseur de la peau. Mayflower. Rég. 25. Vendredi	.19
Canthrox. Rég. 45. Vendredi	.38
Bay Rum. Rég. 25. Vendredi	.19
Poudre Roi de Trèfle de Millot. Rég. 50. Vendredi	.38
Huile émultive de coco. Vendredi	.17
Savon Royal Crown. Rég. 7 pour 25. Vendredi, 32 pour	1.00
Poudre Old Dutch. Rég. 3 pour 25. Vendredi, 4 pour	.28
Poudre à laver Royal Crown. Rég. 20. Vendredi	.18
Savon de toilette. Assorti. Odorant. Rég. 5. Vend., 6 pour	.24
Savon de toilette June Rose. Rég. 15 la boite. Vendredi	.12
Savon castille. Olive. Vert. Rég. 15. Vendredi	.11
Réglisse en tubes. Rég. 5. Vendredi, 3 pour	.11
Bonbons marhube. Rég. 30 la livre. Vendredi, 1 quart livre	.06
Pastilles d'acétone. Rég. 20 la douz. Vendredi, 2 pour	.20
Borax en poudre. Rég. 15 la livre. Vendredi	.12
3 pour	.35
Nuxated Iron. Rég. 85. Vendredi	.75
Castoria de Fletcher. Rég. 25. Vendredi	.21
Huile Electrique du docteur Thomas. Rég. 17. Vendredi	.15
Magnésie "bisurated". Rég. 60. Vendredi	.52
Camera Buster Brown. No 2A. Rég. $3. Vendredi	2.28
No 2. Rég. $2. Vendredi	1.55
Carbonate de soude et sulphate de soude. Rég. 25. Vendredi	.17
Liquid Veneer (Combiné). Rég. 75. Vendredi	.50
Sani-flush. Rég. 25. Vendredi	.21
Papier à toilette Red Lachute. Rég. 13. Vendredi, 2 pour	.19
Poudre pour les mains Snap. Rég. 2 pour 25. Vendredi	.11
Bouteilles à eau chaude. Caoutchouc rouge. Vendredi	.68
Fronces suisses. Rég. 50 la verge. Vendredi	.39
Mouchoirs. Rég. 12½. Vendredi	.08
Robes de nuit. Etampées. Vendredi	.69
Cache-corset. Etampé. Rég. 60. Vendredi	.39
Sacs à linge. Rég. 35. Vendredi	.21
Bloc de papier et 50 enveloppes. Vendredi	.25
Livres traitant de la guerre. Rég. 35. Vendredi	.20
Rég. $1.75. Vendredi	1.35
Livres. Droits d'auteur. Rég. $1.25 et $1.35. Vendredi	1.00
Pelote de soutache. Rég. 8. Vendredi, 3 pour	.16
Lacets. Tubulaires. Rég. 3 paires 10. Vendredi, 9 paires	.16
Lacets. Souliers d'enfant. Rég. 15 pour ½ douz. Vend. douz	.16
Soutache. Blanche et croisée. Rég. 8 le pqt. Vendredi, 3	.16
Epingles de sûreté. Rég. 5. Vendredi, 4 cartes pour	.16
Jarretières pour femmes. Rég. 25. Vendredi	.16
Postiches. Vendredi	.95
Chapeaux Fedora. Pour hommes. Rég. $2 et $2.50. Vend.	1.50
Casquettes d'hommes et de garçonnets. Vendredi	.65

DEUXIEME ETAGE

Jupes pour petites filles. 2 à 6 ans. Rég. 69. Vendredi	$ .39
Chandails pour enfants. Rég. $1.50 à $2.75. Vendredi	.95
Châles Shetland. Rég. 50 à $3.25. Vendredi	Moitié prix
Chandails de femmes et d'enfants. Salis. Rég. $2.00 à $6.95. Vendredi	Moitié prix
Vêtements en gingham. 2 à 6 ans. Vendredi	.59
Robes d'intérieur. Vendredi	.50
Costumes. Pour femmes. Vendredi	23.95
Costumes en serge. Vendredi	8.95
Chapeaux. Satin. Rég. $4.95 à $6.50. Vendredi	3.95
Sucre blanc. Vendredi, sac de 10 livres	.85
Pois. Conserve. No 2. Vendredi, 3 pour	.25
Pêches à pâté. No 10. Vendredi	.50
Thé noir d'Eaton. Vendredi, la livre	.32
Café frais grillé. Vendredi, la livre	.25
Gâteaux aux oranges et Duchess. Vendredi	.15
Biscuits de fantaisie. Vendredi, la douzaine	.30
Pâtés au raison, aux pommes et "mince". Vendredi	.15
Gruau. Sac de 14 livres. Vendredi	.65
"Corn Flakes" de Kelloggs. Vendredi, 3 paquets pour	.25
Oranges. Vendredi, la douzaine	.35
Citrons Sunkist. Vendredi, la douzaine	.23
2 douzaines pour	.45
Pommes Baldwin. Vendredi, 4 livres pour	.25
Pamplemousses de la Floride. Vendredi	.11
Patates. Vendredi, 8 livres pour	.25
Poëles en acier Northern. Rég. $31.75. Vendredi	25.00
Marteau et boîte de 1,000 clous. Vendredi	.45
Nettoyeurs d'évier. Vendredi	.17
Vases de nuit. Email blanc. Vendredi	.25
Escabeau. Vendredi	.72
Service à toilette. Vendredi	2.45
Cruches, seaux, chaudrons, casseroles, théières, etc. Ven	.75

QUATRIEME ETAGE

Nappes. Broderie irlandaise. Vendredi	.25
Flannellette. Blanche. Saxonne. Vendredi, la verge	.12½
"Steelclad" Galatea. Vendredi, la verge	.16
Coton. Vendredi, la verge	.10
Damas de table. Vendredi, la verge	.75
Jupes faites sur mesure. Rég. $15. Vendredi	8.50
Draps. Coton blanchi. Vendredi, la paire	1.35
Taffetas noir. Régulier $2.25. Vendredi	1.75
"Shepherd Check". Vendredi, la verge	.35

THE T. EATON Co LIMITED
WINNIPEG CANADA

L'Union Canadienne, très reconnaissante de l'appui général que sa section sportive a reçu du public canadien-français au cours de cet hiver, désire lui offrir ses plus sincères remerciements.

"Il me semble que la grande ambition de nos pasteurs, c'est de se maintenir à tout prix en vedette", écrit au **Telegram** un bon protestant de Brandon, mécontent du discours conscriptionniste du pasteur Hindley.

On ne saurait dire qu'il se trompe.

* * *

Trente pour cent des réservistes français de la petite île Saint-Pierre ont donné leur vie pour la France.

C'est probablement un record.

* * *

La compagnie Maple Leaf Milling aura fait à la fin de mars un profit net, durant le dernier exercice financier, d'un million de piastres, soit **quarante pour cent.** L'an dernier, ses profits furent de 17 pour cent.

Encore une autre compagnie que la guerre n'aura pas ruinée.

* * *

La compagnie Ames-Holden-McCready, fabricants de chaussures, a fait au cours de la dernière année un profit net de $600,000. Avant la guerre, ce profit n'était que de $300,000.

Les temps sont durs.

* * *

Un hôtelier du nom de Rosenthal a, la semaine dernière, à Winnipeg, payé $700 d'amende pour infraction à la loi des liqueurs.

Voilà qui taille dans les profits.

* * *

Buckingham et Masson, deux gros villages de la province de Québec, viennent voter la prohibition. Un jugement de la cour de Revision donne la victoire aux prohibitionnistes de Papineauville. Les anti-prohibitionnistes avaient obtenu la vetoire par des méthodes frauduleuses.

Si Hull vote la prohibtion le 16 avril, prochain, tout le territoire québecois attenant au district d'Ottawa sera prohibitionniste.

LE COMTE ZEPPELIN EST MORT

Le comte de Zeppelin, le fameux inventeur du terrible engin de guerre du même nom est mort, hier, à l'âge de 82 ans. — Il fit sa première envolée aux Etats-Unis.

Londres, 9. — D'après une télégramme de Berlin, transmis au correspondant de l'agence Reuter, à Amsterdam, le comte Zeppelin est mort hier après-midi à Charlottenburg, près de Berlin, de pneumonie.

Le comte de Zeppelin était âgé de 82 ans. Depuis le commencement de la guerre, il avait dirigé son activité à perfectionner le terrible engin volant qui porte son nom. Zeppelin fit sa première envolée aux Etats-Unis, à l'âge de 25 ans. Il monta dans un ballon de l'armée Fédérale pour aller reconnaître les positions des Confédérés. Zeppelin, en cette occasion, avait supplié qu'on lui donne cette permission de monter. Il fit ensuite plusieurs autres ascensions. Il se distingua dans la guerre contre l'Autriche, en 1866 et contre la France, en 1870. Il est l'inventeur du zeppelin.

Thelma
La REINE des parfums
Parfum spécial et plaisant aux plus difficiles. Se vend régulièrement 75c l'once.
Cette semaine: 2 onces .75
Nous distribuons gratuitement un certain nombre d'échantillons. Venez de bonne heure en demander un.
George A. Wallar
PHARMACIEN-CHIMISTE
Téléphone Main 3936
Avenues Provencher et Taché
Saint-Boniface

A VENDRE

Etalon percheron enregistré de 8 ans, pesant 1,800 livres, à vendre à des conditions faciles. S'adresser à

Alfred Perreault,
Saint-Pierre-Jolys, Man.

A VENDRE PAR ENCHERE

La vieille maison d'école d'Aubigny, district de Provencher, sera vendue à l'enchère le 16 mars 1917, à une heure de l'après-midi. La vente aura lieu à l'école même. Si l'enchère ne donne pas un prix raisonnable, les commissaires se réservent le droit de ne pas vendre.

A LOUER

Une boutique de forge au centre du village de Letellier. Bonne clientèle. Aussi à vendre un outillage complet de forge, moderne, à prix modéré. S'adresser à

Vincent Barnabé,
Letellier, Man.

ON DEMANDE

Une institutrice bilingue ayant son diplôme de 2me ou 3me classe pour le 1er avril. Adresser la réponse à

F. Hudon,
Secrétaire,
Sainte-Marthe, Rocanville,
Sask. (près du Manitoba)

ON DEMANDE

Pour l'arrondissement scolaire Gascon No 996, une institutrice ou un instituteur diplômé pour enseigner du 15 mars au 1er décembre prochain. S'adresser à

J.-F. Girardeau,
Secrétaire-trésorier,
Oak Point, Man.

La maison **Dugal et Voyer** annonce aux lecteurs de la **Liberté** qu'elle a ouvert un atelier de plomberie et de chauffage au No 538, Edifice Dubuc, Saint-Boniface. Ouvrage garanti. Estimations fourines sur demande. Ne faites pas erreur: Edifice Dubuc. Téléphone Main 2125.

Concessions gratuites de la Oregon and California Railroad Co. Retombées en la possession des Etats-Unis par une loi du Congrès en date du 9 juin 1916, 2,300,000 acres offerts et mis en vente comme homesteads. Terres de culture. Comprenant une partie des meilleures terres encore libres aux Etats-Unis. Profitez-en. On peut obtenir pour une piastre une grande carte donnant description du terrain, du climat, etc. S'adresser à la Grant Lands Locating Co., Casier 610, Portland, Oregon.

J.-A. HEBERT
ASSURANCES
273½ avenue Portage Tél. Main 4576